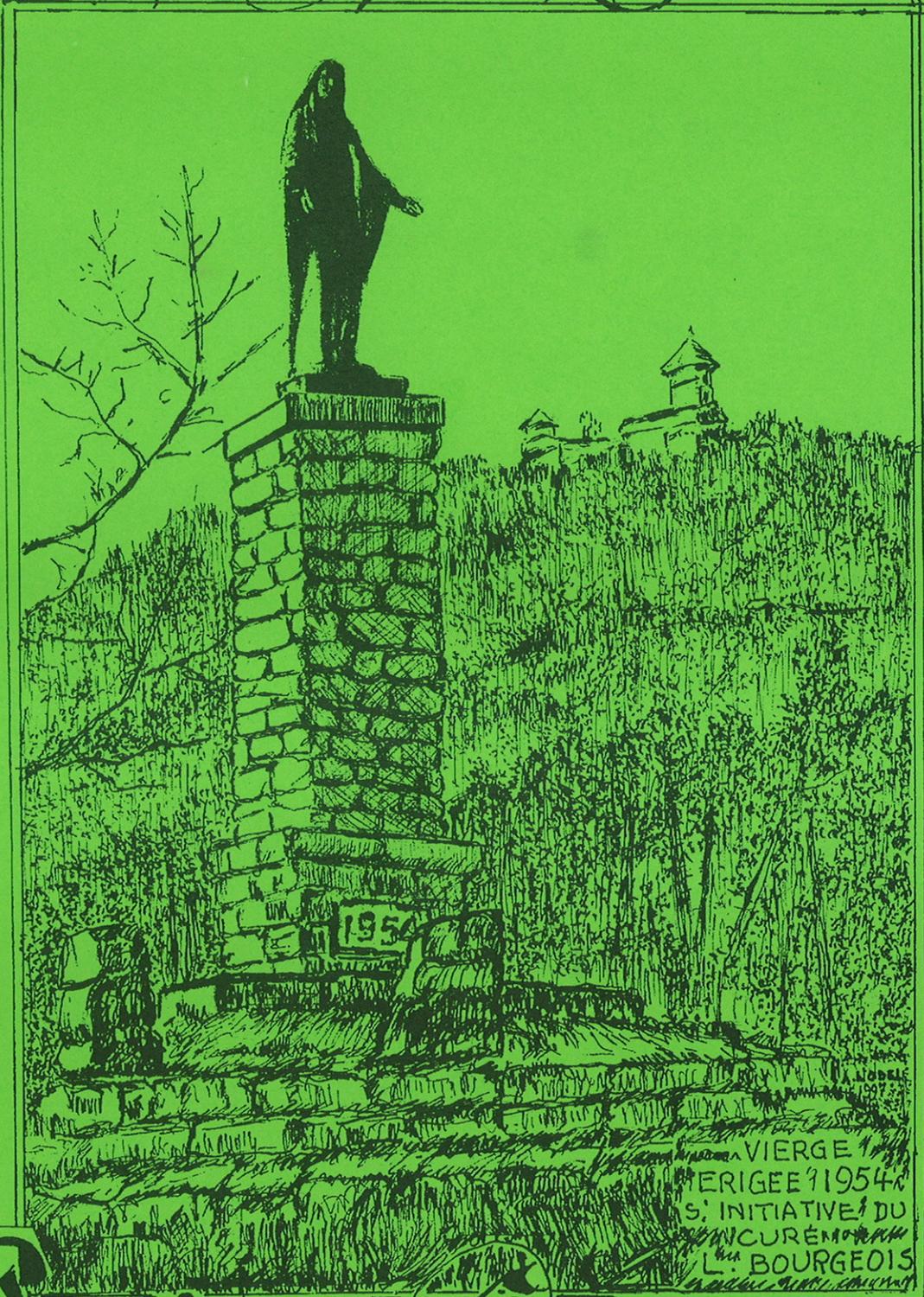


1998 - n°21

Les Cigognes



St
D
i
p
p
o
l
n
t
et

Bulletin Communal

Infos

Calendrier des vacances scolaires

- Vacances d'hiver : du vendredi 20 février au lundi 9 mars 1998
- Vacances de printemps : du samedi 11 avril au lundi 27 avril 1998
- Début des vacances d'été : mardi 30 juin 1998.

Bibliobus

Devant le Crédit Agricole, de 15 h à 18 h 30

24 février	23 juin
24 mars	22 septembre
28 avril	27 octobre
26 mai	24 novembre
	22 décembre

Info'Jeunes

Pour trouver les bonnes infos dans le Haut-Rhin, un numéro d'appel gratuit, **du lundi au vendredi, de 13 h à 17 h**
0 800 00 68 68

Loisirs, projets, logement, santé, études, emploi, famille, vacances, sport, **Info'Jeunes** vous indiquera les bons contacts.

Fami Emploi

C'est une association qui peut vous aider à trouver une **aide à domicile** (pour la garde d'enfants, ou le ménage, le repassage,... ou tout simplement pour vous tenir compagnie). L'association se charge de l'ensemble des formalités d'embauche. Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez au **03.89.32.78.68**.

Permanences de la Mutualité Sociale Agricole à la mairie de Ribeauvillé

de 14 h à 15 h :

24 mars	28 juillet
28 avril	22 septembre
26 mai	27 octobre
23 juin	24 novembre
	22 décembre

Consultations médicales d'appareillage

Clinique du Diaconat
18 rue Sandherr à Colmar

Prendre impérativement rendez-vous au 03.88.76.78.84

13, 27 mars	3, 24 avril	12, 29 mai
12, 26 juin	10, 24 juillet	7, 28 août
11, 25 septembre	9, 30 octobre	
6, 27 novembre	18 décembre	

Heures d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h
- Vendredi : de 14 h à 17 h et de 19 h à 20 h.
- **Tél. 03.89.73.00.13**
- **Fax 03 89 73 05 92**

Permanence du conciliateur

- M. DEUBEL
- le 1er et 3e mardi du mois de 14 h à 15 heures
- Mairie de Ribeauvillé (Tél. : 03.89.73.20.00.)

Mission locale pour l'emploi

- Permanence à la Communauté de Communes 1, rue Pierre de Coubertin 68150 RIBEAUVILLE
- les 1er et 3e vendredi du mois de 9h à 12h et 14h à 17h

Association haut-rhinoise d'aide aux personnes âgées

- Informer et conseiller les personnes âgées de plus de 60 ans dans leurs démarches.
- Faciliter leur vie quotidienne par la mise en place de prestations de maintien à domicile (aide ménagère, garde, télé-alarme)
- Permanence les vendredis de 14 h à 16 h à la mairie de Ribeauvillé : **Tél. : 03.89.73.20.00**

Ribo Emplois Services

Il propose aux personnes âgées, une foule de services et d'aides dans des travaux qu'elles ne peuvent plus réaliser par leurs propres moyens : menus travaux de bricolage, aide pour transporter, pour jardiner, pour déneiger, mais aussi aide ménagère, garde à domicile, portage de repas à domicile, auxiliaire de vie, etc.

Les permanences se tiennent dans les locaux de la Communauté de Communes aux horaires suivants :

- lundi de 14 h à 18 h
- mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- mercredi de 10 h à 13 heures et de 14 h à 19 h
- vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- samedi de 10 h à 12 h.

Vente de charbon

- La Commune cède un ancien stock de charbon au prix de 1 000 F/tonne.
- S'adresser au secrétariat de mairie
- **Tél. 03.89.73.00.13**

SOMMAIRE

MUNICIPALITÉ

Travaux 1997	p. 4
Les dépenses d'investissement en 1997	p. 5

NOS ASSOCIATIONS

A.P.P. de St-Hippolyte	p. 6 - 7
Le Club St Fulrade	p. 7
La Chorale Sainte Cécile	P. 8 - 9
L'association sportive	p. 8
Le Téléthon	p. 8
Turnverein St. Fulrade	p. 9 - 10
Echo du Haut-Koenigsbourg	p. 11 - 14
Ecole de Musique	p. 13

HISTOIRE

Les vieux almanachs	p. 15-16
Les élèves en 1926	p. 17
Uranium	p. 18 - 19

ENVIRONNEMENT

Déchets	p. 20
Maisons fleuries	p. 21

INFORMATIONS

Meublés de tourisme	p. 22
Vacances pour retraités	p. 23
Restauration de maisons	p. 24
Pompes funèbres.	p. 25
Nos amies les bêtes	p. 26

ETAT CIVIL

Naissances mariages décès	p. 27
Anniversaires	p. 28
Nouveaux habitants	p. 28

SUGGESTIONS ET DIALOGUES p. 29

FORMALITES ADMINISTRATIVES p. 31

Les Cigognes de St Hippolyte
Bulletin Communal N° 21
Mars 1998

Directeur de la publication : Robert HERTFELDER
Dépôt légal n° : 98119
Imprimé à : Riquewihr - La Petite Imprimerie

MAIRE

*Chers amis lecteurs,
Chers habitants de St-Hippolyte*

L'hiver livre ses dernières escarmouches d'arrière garde avec un printemps qui s'annonce précoce pour nous avoir déjà habitués à la quiétude de nombreuses journées ensoleillées.

Déjà la vie végétale se réveille.

Dans son sillage, elle entraîne la sortie de notre bulletin annuel, réalisé par une équipe de bénévoles, responsables associatifs, élus, employés municipaux et l'incontournable « Historien du Forscht ». En le parcourant, vous y découvrirez une palette d'articles intéressants, diversifiés, voire insolites, destinés à vous renseigner sur la vie de nos associations, de l'activité municipale, sur le passé de notre petite ville, son patrimoine, ses animations, sa vie...

Les anciens y retrouveront des souvenirs légèrement ternis par le temps.

Les jeunes et les nouveaux habitants en profiteront pour se familiariser, plus intimement, avec leur ville.

Merci à tous ceux et à toutes celles qui y ont contribué.

Merci à l'ami Adolphe NOBEL, pour son inestimable apport.

Un dernier mot. Avec le retour du printemps nous connaissons une nouvelle période touristique. Essayons, ensemble, de contribuer au fleurissement de notre ville. C'est un signe d'estime pour l'hôte de passage, c'est une satisfaction quotidienne pour nous tous.

Merci

Domaine rural, travaux 1997

Comme toute voirie, les chemins ruraux nécessitent chaque année des travaux d'entretien et de consolidation, ce d'autant plus qu'ils sont régulièrement soumis aux assauts intempestifs des éléments naturels.

En 1997, le ciel nous a épargné les orages dévastateurs, comme celui de juin 1996, ce qui a permis à la commission rurale de concentrer ses efforts sur certains sites.

GLOECKELBERGWEG

Dès le mois de février, un petit tronçon (coté Rodern) ravagé par les eaux de ruissellement a été remis en état par la régie communale.

Chemin dénommé LOCHPFAD

Situé en face du hangar communal, ce chemin se transformait en véritable borbier après chaque précipitation pluvieuse. Avec l'aide de propriétaires riverains, la commission entreprit de l'assainir par un drainage, et de le niveler en surface après consolidation par apport de matériaux recyclés. Malgré les pluies abondantes du mois de juin, le borbier du Lochpfad n'était plus qu'un mauvais souvenir.

Zone de hangars agricoles "AM ECKENBACH"

Cette zone avait été submergée par les eaux tumultueuses du ruisseau

suite au violent orage survenu dans la nuit du 8 au 9 juin 96,

La commission entreprit, au mois de mai, de rabaisser le niveau du chemin d'accès aux hangars, afin de mieux canaliser les eaux au cas ou un tel déluge se reproduirait. Ces travaux ont été réalisés avec le concours d'une entreprise de terrassement et les viticulteurs pour l'enlèvement de terre et l'apport de matériaux recyclés.

SCHAFLAEGERWEG

Partant du chemin de l'étang de pêche vers la statue du "Bitz", ce chemin était devenu difficilement praticable suite au long travail d'érosion des eaux de ruissellement. L'intervention en avril d'un engin de terrassement permit de donner un nouveau profil à ce chemin. Les viticulteurs furent, là aussi, sollicités pour véhiculer des matériaux et la finition - griffage et broyage fin des matériaux, nivellement et passage d'une dameuse après adjonction d'un catalyseur facilitant le compactage - fut exécutée par entreprise au mois de juillet

HEILIGENSTOECKELWEG

Débouchant sur la route du vin au lieu-dit "Runz" vers Orschwiller, ce chemin fut l'objet d'un aménagement en béton, début septembre. Après une première partie réalisée l'année précédente, comprenant entre autre la jonction avec la route du vin, un deuxième tronçon de

100 m a pu être bétonné. Hormis l'intervention d'une pelle mécanique pour le décaissement, l'ensemble des travaux - drainage, coffrage, pose de la rigole en béton, finition des abords - a été effectué par les viticulteurs riverains et les agents communaux.

Avec les matériaux récupérés lors du décaissement, le chemin reliant le Gemarerweg à la piste cyclable a pu être restauré.

ENTRETIEN DES ABORDS ET CURAGE DE FOSSES

Au cours de l'été quelques travaux de curage de fossés ont également été réalisés sur une longueur de 1 000 m environ, ainsi que du fauchage en bordure de chemins sur 9 km.

Le coût global de ces travaux s'élève à 102 185,95 F/TTC
(Investissement : 39 553,86 F
Fonctionnement : 62 632,09 F)

Sans l'aide efficace et bénévole des viticulteurs, présents à chaque sollicitation, un tel programme n'aurait pu être mis en œuvre pour un coût aussi modique.

Je tiens à remercier, très sincèrement, tous ceux qui ont apporté leur contribution à la réalisation de ces travaux, en comptant sur eux, d'ores et déjà, pour mener à bien les projets 1998.

Les dépenses d'investissement en 1997

BUDGET PRINCIPAL

Objet	Montant
Remboursement d'emprunts (part capital)	708 422,35
Achat de terrains (section Windmuehl)	6 751,30
Matériel incendie (achat de casques F1, pompe à hydrocarbures)	14 207,63
Matériel de voirie (aspirateur à feuilles, panneaux, poubelles)	42 009,67
Autre matériel (chauffage au gaz à l'atelier)	8 285,22
Matériel scolaire et culturel (écoles primaire et maternelle, pavois de rue)	23 909,92
Terrain de jeux du Toerel (travaux de finition)	29 864,85
Plantations d'arbres et de végétaux	8 280,00
Travaux d'investissements en forêt (essentiellement replantations)	22 216,83
Travaux à la maison de retraite	11 465,17
Serre pour végétaux	2 789,00
Établissement d'un projet de couverture de l'entrée latérale de l'église	1 929,60
Remplacement des fenêtres du presbytère (1e tranche)	37 808,10
Construction d'un hangar à bois à la maison forestière Teufelsloch	6 772,33
Honoraires DDE concernant la réfection de la rue de la Chapelle	1 838,62
Aménagement de la rue du Parc	579 166,65
Desserte en gaz naturel et mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques (non facturés à ce jour : env. 644 000 F). Réfection de l'éclairage public	75 978,00
Revêtement rue Kleinfurst	24 481,80
Travaux ruraux (réfection du chemin Heiligenstoeckelweg)	39 553,86
Travaux à l'école -aménagement de l'entrée nord- (Non facturés à ce jour : env. 66 000 F)	99 910,47
Transfert des travaux d'humanisation de la maison de retraite	1 064 244,64
TOTAL	2 809 886,01

SERVICE DE L'EAU

Remboursement des emprunts (part capital)	98 176,13
Honoraires D.D.A. pour réseau d'arrosage au cimetière	5 293,13
Neutralisation de l'ancienne conduite d'eau à hauteur de l'étang de pêche	2 229,48
TOTAL	105 698,74

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Remboursement des emprunts (part capital)	36 653,40
Travaux d'assainissement et de drainage allée du cimetière	153 392,12
Remise à niveau des tampons de regards (1e tranche)	26 700,84
Canalisation d'eaux pluviales - place de l'église	22 461,75
Remplacement d'une pompe de la station de relevage des eaux usées en zone artisanale	26 349,89
TOTAL	265 558,00

Nos associations

A.P.P. DE SAINT-HIPPOLYTE

L'année 1997 a été marquée par le 30^e anniversaire de l'A.P.P. de Saint-Hippolyte. Une association au demeurant fort dynamique, car ne l'oublions pas, grâce aux membres actifs, l'étang est ouvert les mercredis et samedis de 14 à 18 heures et les dimanches de 9 à 18 heures.

Le calme et la beauté des lieux attirent tous les ans de plus en plus de touristes, ainsi que des fervents de la gaule, pour taquiner la truite.

La renommée de l'étang de Saint-Hippolyte n'est plus à faire, car nous avons des habitués des deux extrémités de l'Alsace qui viennent pêcher leurs truites, pour leurs qualités, et pour passer une bonne et agréable journée.

Voici déjà deux ans que nous recevons les élèves de l'école de Saint-Hippolyte pour une initiation à la pêche.

Nous sommes très heureux de recevoir les pensionnaires de l'Hospice de Saint-Hippolyte ainsi que le Club Saint-Fulrade pour un pique-nique ou une réunion.

Le 15 août de cette année, l'Association de pêche a dignement fêté le 30^e anniversaire et baptisé l'étang de pêche en lui donnant le nom « Etang des Durrenbachmatten », gravé sur la plaque commémorative.

La manifestation a débuté vendredi par une messe de plein air célébrée par l'Abbé Guy RUHLMANN et qui a permis à la grande famille des pêcheurs de se retrouver pour un moment de recueillement et de prière avant le dévoilement

de la plaque du 30^e anniversaire par M. Marc DUMOULIN, Député, en présence de MM. Pierre SCHMITT, Conseiller Général, Robert HERTFELDER, Maire de Saint-Hippolyte, et bien sûr, Jean Claude OPPERMAN, Président de l'A.P.P.

C'est d'ailleurs lui qui s'adressa en premier à l'assistance pour rappeler ses trois décennies d'existence. Il évoqua ainsi ces terrains des « Durrenbachmatten » où est situé aujourd'hui l'étang de pêche et où quelques jeunes mordus de la pêche ont découvert une grotte avec, à proximité, un trou d'eau qui servait à mettre les poissons pêchés dans les cours d'eau du Ried. Un trou que M. Eugène MULLER, alors Maire de la Commune, les autorisa à agrandir. Début 1967, M. Georges THIRION organisa une réunion en vue de la création d'une amicale de pêche et de l'étang. Une quarantaine de personnes répondit à cette invitation et une dynamique se fit très vite sentir pour la création de l'étang et de l'association.

Le Comité fut mis en place et un prêt fut contracté auprès de la caisse locale afin de pouvoir financer les travaux d'excavation qui débutèrent en mai 1967, et le 15 août de cette même année, 154 disciples de Saint-Pierre prirent place autour de l'étang pour le premier concours de pêche.

Trente années se sont écoulées depuis, au cours desquelles différents présidents se sont succédé : Christian BOOSE de 1967 à 1974, Raymond GASSMANN de 1974 à 1992, Jean-Jacques CLASS de 1992 à 1994 et Jean-Claude OPPERMAN depuis 1994. >>



L'étang de pêche baptisé : une plaque a été dévoilée avec le nom que portera désormais l'étang découvert il y a 30 ans par les membres fondateurs de l'APP. (Photo "L'Alsace")

Nos associations

▷▷ Trente ans de bénévolat et d'abnégation au cours desquelles de nombreux membres ont réalisé un travail remarquable aux yeux des visiteurs. Outre les nombreux concours et parties de pêche, ce lieu accueille les journées d'initiation à la pêche et à l'environnement en faveur de la jeunesse, des après-midi récréatifs pour les personnes âgées. C'est également, et tout simplement, un endroit pour se rencontrer ou pique-niquer.

Le Président fit l'éloge des membres-fondateurs dont certains ont été récompensés au cours de cette journée. C'est ainsi que la médaille d'or a été décernée à MM. Raymond GASSMANN, Jules HUMBRECHT, Gérard MULLER, Armand KLEE, Jean-Paul FEHRENBACH, Roland LANGOLF, Michel LANGOLF, René MEYER, Jean-Pierre KLEIN. La médaille d'argent a été décernée à M. Jean-Paul ROHMER ; la médaille de bronze à MM. René METZGER et Guy THIRION.

M. Robert HERTFELDER, pour sa part, félicita cette société-phare de la commune. M. Pierre SCHMITT exprima son admiration devant ce cadre admirable, alors que M. Marc DUMOULIN encouragea les membres à continuer à faire partager leur amour de la pêche et de la nature.

Le verre de l'amitié clôtura cet anniversaire qui a été rehaussé par les prestations de la société de musique « Echo du Haut-Koenigsbourg » placée sous la baguette de M. Marc HUBER.

Jean-Claude OPPERMANN, Président

LE CLUB SAINT FULRADE

17 ans ! Belle jeunesse pour le Club des retraités !

C'était au début de 1981 que M. HERTFELDER, maire de St-Hippolyte, contacta M. NOBEL, Directeur d'Ecole en retraite, en vue de constituer un club pour personnes âgées.

M. NOBEL, à la personnalité chaleureuse et dynamique, prit ce projet à cœur. Après avoir visité les clubs des alentours et après différents entretiens avec Melle AMANN, assistante sociale, M. NOBEL organisa, le 17 juillet 1981, une assemblée constitutive. Il fut décidé :

- du rattachement du club à l'A.A.P.A.
- de la rencontre, chaque mois, à jour fixe, pour des heures paisibles,
- de répandre l'esprit d'entraide : visite aux malades, etc.,
- de désigner des responsables : M. KRUMB Isidore (responsable), M. NOBEL Adolphe (responsable et trésorier), Mme SONNTAG Alice (animatrice).

Le club prit le nom « St-Fulrade ».

De mois en mois, de nouveaux membres vinrent s'inscrire. On se rencontrait dans la bonne humeur pour fêter les anniversaires, raconter les histoires de jeunesse et aussi prendre part aux excursions toujours bien préparées, sous la houlette bienveillante des responsables. Hélas, la maladie vint perturber ce bel ensemble. Mme SONNTAG Alice nous quitta en février 1988. M. KRUMB, se sentant fatigué, se déchargea de ses responsabilités ; il décéda en décembre 1991. M. NOBEL proposa alors qu'une équipe plus jeune devait maintenant s'impliquer. En mai 1990, M. Jean et Mme Jeanne FAETIBOLT acceptèrent de prendre en charge les affaires du club et de les gérer dans l'esprit des fondateurs. Ils le font très bien, avec beaucoup de dévouement et de compétence.

Aux réunions mensuelles, anniversaires, fêtes diverses, repas pris en commun, l'ambiance est toujours au rendez-vous. Nos excursions nous ont conduits aux quatre coins de l'Alsace et même dans les pays voisins. Qui ose dire 3e âge ?!

Puisque l'occasion nous est donnée, tous les membres du club St-Fulrade expriment ici leur gratitude à M. le Maire et au Conseil Municipal pour toutes les largesses durant ces années.

Les Membres du Club St-Fulrade

LA CHORALE STE CECILE DE SAINT-HIPPOLYTE RECRUTE

Tous les dimanches, les chants de l'office dominical sont assurés par les membres de la chorale Sainte Cécile. Celle-ci compte 19 membres, soit le chef de chœur Hubert HEINRICH, son nouvel organiste Roland LOPEZ, 6 sopranos, 3 altos, 4 ténors et 4 basses.

Elle se retrouve au complet pour toutes les fêtes qui jalonnent l'année : Pâques, les communions et professions de foi, la fête patronale de St-Hippolyte, la fête de la Sainte Cécile, Noël, etc. Elle assure aussi bénévolement les messes de mariage (4 en 1997), de noces d'or (1) et les enterrements (17 en 1997). A la chorale, l'entraide est d'actualité. Il est fréquent qu'elle se retrouve avec celles de Rodern et de Rorschwihr pour donner plus d'éclat en de grandes occasions.

▷

Nos associations

LE TELETHON 1997

Les 6 et 7 décembre derniers, s'est déroulé le premier Téléthon de St Hippolyte, à l'initiative, tout à fait désintéressée, de M. Paul HUMBRECHT et de son épouse Lydia. En effet, ce couple a eu l'heureuse idée de confectionner et de proposer à la vente, des pizzas et des tartes flambées, à emporter ou à consommer sur place, au son de l'accordéon, dans la salle des fêtes mise à disposition gratuitement par la commune, pour cette occasion.

Aidés dans leur tâche par l'Amicale du 15.2, avec à sa tête le jeune président Benoît ILTIS, les dames de la chorale, M. et Mme FAETIBOLT (club du 3e âge) et par Auguste MEYER, secondé par André BLEGER, qui se chargèrent de la trésorerie et du suivi méticuleux des comptes, les organisateurs ont enregistré un résultat net de 16 136 francs (consommations et dons), entièrement reversés au Téléthon (seul l'achat de certains ingrédients a été déduit du montant brut).

Il faut également souligner l'aide apportée par certains viticulteurs qui ont offert le vin consommé durant ces deux jours, par la Boucherie PFERTZEL et la Boulangerie HUMBRECHT qui n'ont pas facturé la marchandise utilisée.

Grâce à tous ces acteurs et à une bonne fréquentation de la population de St-Hippolyte et des villages environnants, ce premier Téléthon a été un franc succès.

*A renouveler
en 1998...*

► Comme toute association, elle a besoin de gérer son budget. Pour cela, elle organise chaque année sa matinée récréative qui, à partir de 1998, aura lieu fin janvier. L'après-midi se compose d'une partie chorale et d'une partie théâtrale, assurée actuellement par le groupe théâtral de Scherwiller.

Afin de souder les membres par une franche amitié, il est organisé aussi, une année sur deux, une excursion en bus. Il est prévu d'autres soirées conviviales, comme une soirée vin nouveau, fête de la Saint Nicolas, galette des rois, etc... réservées aux membres de la chorale et à leurs conjoints. A celles-ci s'ajoute le jour de la Sainte Cécile, patronne de la chorale, un repas offert par l'association, juste après l'assemblée générale durant laquelle chacun peut exprimer ses idées.

Il faut savoir enfin que la chorale est au service de la population de Saint-Hippolyte et tâche de seconder de son mieux son « patron » qui n'est autre que le Père Guy Ruhlmann, curé de la paroisse.

Comme toute association, elle souffre d'un problème d'effectifs et elle est prête à accueillir toute personne, même sans formation musicale, qui souhaite l'aider dans sa tâche.

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE ST HIPPOLYTE

L'association sportive de St-Hippolyte compte actuellement plus de 100 membres dont quelque cinquante jeunes. Tous ces joueurs sont répartis en dix équipes, à savoir une équipe première qui évolue en deuxième division et qui est actuellement classée dans le haut du tableau ce qui permet d'avoir quelques ambitions, mais comme le classement se fait en fin de saison, attendons...

Une équipe seconde ainsi qu'une équipe de vétérans qui évolue, elle aussi en championnat du Haut-Rhin. Chez les jeunes, une heureuse innovation a eu lieu, à savoir une entente avec le club voisin de Kintzheim ce qui nous permet d'avoir 7 équipes de jeunes qui sont l'avenir du club : une équipe de moins de 15 ans, une équipe à 11 de moins de 13 ans ; une équipe à 7 de moins de 13 ans ; une équipe de benjamins, deux équipes de poussins et une équipe de débutants. Toutes ces équipes évoluent sur les deux terrains de St-Hippolyte, celui de Kintzheim étant actuellement en réfection.

Pour 1998, l'association a deux grands projets, à savoir :

- la création de deux nouveaux vestiaires avec douches pour pouvoir mieux accueillir toutes ces équipes de jeunes.
- la pose d'un grillage le long des vignes.

La bonne ambiance qui règne actuellement au club permettra de réaliser ces projets.

Pour de meilleurs résultats sportifs, venez nombreux soutenir les équipes de votre ville et peut-être intégrer l'équipe de dirigeants qui ne demande qu'à être renforcée.



UNE SOCIÉTÉ DISPARUE : LE « TURNVEREIN ST. FULRADE »

Les habitants de Saint-Hippolyte tiennent depuis de longues années à se grouper dans diverses Sociétés :

- la Société de Musique,
- les Anciens Combattants,
- le Club de Football,
- le Club de Tennis,
- l'Association de Pêche,
- le Club Vosgien.

Monsieur le Curé vient de mettre à notre disposition le registre concernant une association née en 1922, éteinte en 1939, à la veille de la seconde guerre mondiale : la Société de Gymnastique Saint Fulrade de Saint-Hippolyte.

Il semble que l'idée de former un « Turnverein » trouva rapidement une très forte résonance puisque, à la réunion de fondation, le 26 novembre 1922, 120 jeunes gens et écoliers se présentèrent. Monsieur le Curé de ce temps ouvrit la séance avec l'adage : « Mens sana in corpore sano » (un esprit sain dans un corps sain) et le Vicaire Victor Meyer donna un aperçu sur l'activité des sections alsaciennes de gymnastique.

Dès décembre 1922, un président fut élu (Henri Schaeffer). Léon Muller devint secrétaire, Charles Heyberger, trésorier. La salle de théâtre dans le bâtiment de l'école (qui donna plus tard les deux classes de l'école maternelle) fut désignée comme salle de gymnastique et les séances devaient avoir lieu les lundis, les mercredis, les samedis de 18h30 à 20h30. Les gymnastes auraient tous la même

tenue (pour les déplacements sans doute !)

- souliers noirs,
- bas noirs longs,
- culottes courtes,
- bande noire (ceinture),
- tricot blanc,
- képi avec bande noire.

En janvier 1923, l'association est inscrite au registre des Associations sous le nom de « Cercle Catholique de Jeunes Gens Saint-Fulrade de Saint-Hippolyte ». Cette Association comprenait :

- une section de Clairons,
- une section de Tambours,
- une section de Gymnastique.

Constituée de 70 membres actifs et de 75 membres d'honneur, 42 seulement ne pratiquaient que la Gymnastique.

En octobre 1923, l'Association donna une première représentation théâtrale (« Der Steinklopfer und die Erbschaft ! »), une seconde en janvier 1924.

En mai 1924, le même jour qu'une bénédiction de cloches, eut lieu la bénédiction du fanion du Cercle, au cours de la Grand-messe (sermon de Monsieur le Curé Issenhardt).

Parrains et marraine :

- HATSCH Charles,
- KUDER Marcel,
- BIECHER Marcelle.

PFEIFFER Paul fut garçon d'Honneur, BREITEL Marthe et GSELL Marie, demoiselles d'Honneur (toutes ces personnes âgées de 10 à 11 ans). Le fanion avait été confectionné par Marie GOET-

TELMANN (fonds collectés dans la commune). Il portait sur fond vert l'inscription : Cercle Catholique de Jeunes Gens Saint-Fulrade, ainsi que sur fond rouge et blanc les armoiries de Saint Hippolyte / Section de Gymnastique, Saint-Hippolyte.

En 1924, la section Clairons obtint un Prix d'Honneur dans la Division « Débutants » et la section Gymnastique un Prix d'Excellence à Ribeauvillé.

Plusieurs pièces de théâtre furent présentées avec un tel succès qu'on dut souvent les reprendre. En mai 1924, un pèlerinage des Gymnastes eut lieu à la Chapelle de la Croix.

Neuf sociétés voisines y participèrent. Les maisons furent décorées et 200 bouteilles de Vin d'Honneur furent offertes par les viculteurs du lieu.

En 1926, une section de « tir » vint compléter celles déjà existantes, ce qui prouve bien la vitalité du Cercle. La section « clairon » obtint un prix d'Excellence à Mulhouse.

Sous la direction du Vicaire Joseph (ou Victor ?) MEYER, puis, à partir de 1930, de Monsieur l'Abbé L. BOURGEOIS, le cercle Saint-Fulrade a de nombreux amis et remporte de vifs succès en bien des matières et les pièces de théâtre qu'il présente (« D'r luschi Hansmichel, D'r ingebild Krank, D'Schmuggler... ») doivent rester dans la mémoire de bien des acteurs du temps.

Le 20 novembre 1932, la société célèbre son 10e anniversaire. C'est ➔

Nos associations

Wieviel Hoor hett e Essel ?

E Schùelinspekter kummt in
d'Schùel
As geht scho gege viere
un mecht die Klass noch schnall
im Koppf
e wenig inspiziere.

ich will nur schnell d'Intelligenz vu
danne Bùewa sahne, ob jeder
richtig danke kann.
Gann Achtung ! Ball ich's gschah-
ne.
E jeder sajt ein Antwort nur,
un nochhar mald ar nimmi !
ass kenner noch e Antwort sajt :
Minni Froge sin kann schlimmi
Jetzt saage, wieviel Haarle hett e
Essel ?
Weiss es kenner ?»

Sie gücke alli unterschi.
Doch andli mald a Kleiner.

« Na sahn ihr ! D'Frog isch nit so
schwar !
Was düen ihr so verwundert ?
Zaig, Kleiner, saags ne ! » -
« Zwei Millione
zehntoisig siwehundert un niene-
nienzig Hoor genaj !

Dar Kneckes isch gerisse !
D'r Herr Inschkpakter frogte ne druff
wohar ar dat dess wisse.
Do zeebelt s'Birschtel zerscht a
Wiel
Un zwunkert mit de Auge :
« Ich ha jo schu a Antwort ga,
Jetzt darf i nix meh saage ! »

Üss « Neji Elsasser Schnirichle von
Fritz Stephan » - 1931
A.N.

⇒ un événement non seulement pour
ses membres, mais aussi pour toute la
commune ! Retraite aux flambeaux la
veille ; le jour même, communion
générale, grande messe (sermon de
Monsieur le Curé ISSENHART) célé-
brée par Monsieur l'Abbé MEYER,
membre fondateur, devenu curé à
Soultzbach-le-Bas, participation de la
chorale, défilé vers le Monument aux
Morts, dépôt de gerbes, discours
divers, participation de tous les habi-
tants, le soir à 20 heures, théâtre : « D'r
Schulzebur... ». Il y eut naturellement
des difficultés à surmonter, afin que ne
soit pas démentie l'affirmation alsacienne
« Viel Kepf, viel Sinn ! » Mais
toujours, elles furent vaincues, grâce
au sentiment d'union qui régna dans le
cercle, entretenu par son directeur,
Monsieur l'Abbé BOURGEOIS.

Dans les années suivantes, d'autres
succès (Prix d'Honneur, Prix
d'Excellence) couronnèrent les efforts
de tous, mais l'année 1939 vit le mal-
heur s'abattre sur l'association !
Beaucoup de membres sont mobilisés
par la France, puis incorporés de force
dans la « Wehrmacht » ! En 1940, les
Allemands ordonnèrent la dissolution
des Sociétés Catholiques de Jeunes
Gens, des SS vinrent confisquer
archives et caisse, dont heureusement
la plus grande partie avait été mise en
sécurité. Le fanion fut également
confisqué. La HJ (Jeunesse
Hitlérienne) s'empara des agrès de
gymnastique et organisa activement la
propagande parmi la jeunesse, mais
nos jeunes tinrent tête et la HJ ne par-
vint jamais à ses fins.

Hélas, le 14 décembre 1940, Monsieur
le Chanoine ISSENHART et le
Directeur du Cercle, l'Abbé BOUR-
GEOIS furent arrêtés et expulsés, puis
chassés vers le Sud de la France où
Monsieur le Curé ISSENHART décé-

da le 1er janvier 1941, dans les bras de
l'Abbé BOURGEOIS, par suite des
privations endurées.

Forcés de prendre part à la guerre dans
les rangs allemands, beaucoup de
membres de l'Ancien Cercle périrent
cruellement. Le 2 décembre 1944, la
commune fut libérée par les
Américains ; l'Armée Française suivit
et en février 1945, Monsieur le Curé
BOURGEOIS revint dans sa paroisse,
reçu solennellement par la commune et
tous les membres du Cercle des Jeunes
qui avaient survécu au drame. Le
fanion avait été retrouvé dans les caves
de la Gestapo à Strasbourg et revint
également.

Par la suite, sous la direction des moni-
teurs KOLB et VONFELT, les exer-
cices de gymnastique reprirent pour les
jeunes gymnastes. La clique reconsti-
tuée se remit également à la tâche. La
première réunion générale eut lieu le
17 juin 1945. Sous la direction de
Monsieur le Curé BOURGEOIS, on
voulut reprendre toutes les activités du
Cercle Catholique de Jeunes Gens
« Saint-Fulrade ». Un comité fut élu,
puis, le 7 novembre 1945, un nouveau,
et, semble-t-il dernier comité fut mis
sur pied, dont Léon VONFELT fut pré-
sident, Raymond MUHR, caissier,
Auguste MEYER, secrétaire.

Le président « donna la pleine garantie
de relever, avec l'aide et la bonne
volonté de tous les membres, le Cercle
Catholique de Jeunes Gens Saint-
Fulrade à sa place d'honneur du temps
passé. »

*Malheureusement les inscriptions au
Registre des procès-verbaux s'arrêtent
à cet endroit !*

Résumé établi en juillet - août 1997
par Adolphe NOBEL

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Echo du Haut-Koenigsbourg

1896-1996

ECHO D'UN CENTENAIRE

Depuis un an, la Société de Musique Echo du Haut Koenigsbourg fait partie des associations locales qui entament leur deuxième siècle d'existence.

L'assemblée Générale du 11 novembre 1995, avait décidé de placer toutes les manifestations de l'année 1996 sous le signe du centenaire, et pour donner le coup d'envoi, invita tous les musiciens et leur famille après le traditionnel banquet, au concert du Philharmonique d'Arménie donné le soir même à l'Espace Culturel du Parc à Ribeauvillé.

Le concert du centenaire du samedi 3 février 96, placé sous le thème « Cent ans de musique » fut une rétrospective musicale agrémentée de projection de diapositives relatant les faits marquants de la vie de la société depuis sa création. Une occasion également de récompenser les piliers de la société, par la remise de la médaille d'honneur en Or de la Confédération Musicale de France, pour 50 ans de dévouement musical à MM. Fernand GERBER, René HEYBERGER, Marcel HUBER et René KUNSTLER. Récompense également pour le fidèle public qui se vit remettre à l'entracte une coupe de crémant d'Alsace et put ainsi trinquer à la santé et à la prospérité de cette vaillante centenaire.

Le calendrier normal ne fut pas pour autant négligé, et l'Echo du Haut Koenigsbourg fut présent sur tous les fronts en participant aux manifestations locales et régionales, telles que l'inauguration de la jonction départe-

mentale de la piste cyclable par le président Daniel Hoefel, le samedi 11 mai. Pour ne pas être en reste, l'ensemble des jeunes de l'harmonie donna le soir même un concert au Théâtre Municipal de Ste Marie aux Mines, avant de participer le lendemain à une rencontre de jeunes formations en Allemagne.

Un autre acte majeur dans la vie de l'association fut **la bénédiction du nouveau drapeau**. Ce vénérable emblème accusait le poids des âges. Offert à la jeune musique municipale en 1903, il paradait fièrement à toutes les manifestations officielles et sa vie connut les aléas de l'histoire. En 1953, la municipalité céda ce fier étendard à la musique nouvellement reconstituée sous la baguette de l'abbé Léon Bourgeois. Le maire Louis Gsell remit ce drapeau « fraîchement francisé » au Président Albert Thirion lors des festivités du soixantième anniversaire de la Musique. Malheureusement, son état ne cessa de se dégrader malgré le soin dont il était entouré, et son remplacement s'avéra indispensable. Le nouvel étendard, copie conforme de l'ancien, fut béni par le curé Guy Ruhlmann, pendant l'office de la Fête Dieu, et présenté à la Municipalité lors de la réception offerte à la mairie, en présence des représentants des associations locales.

Un autre point fort, fut la participation de l'Harmonie à la célèbre émission-phare de la télévision « **Die lustigen Musikanten** » avec le couple vedette de la 2e chaîne allemande, Marianne et Michaël, les 19 et 20 juin 1996. Les musiciens ne sont pas prêts d'oublier

ces trois jours, où ils purent tester le sérieux, l'organisation et l'efficacité des équipes de techniciens et de cameramen bien rodés de ce superbe spectacle mené tambour battant. Notre harmonie, seul représentant de la musique d'harmonie régionale, n'a pas failli à sa réputation et a effectué sa prestation avec la fougue qu'on lui connaît.

Le samedi 22 et dimanche 23 juin, Saint Hippolyte fut incontestablement le centre musical de la région Centre-Alsace. Le **concert de Gala du Centenaire** du samedi soir, donné sous le chapiteau réunit quelques-unes des meilleures formations musicales de la région, avec l'Harmonie Echo de Turckheim, l'Harmonie Colmarienne, et la Musique d'Ichenheim du Pays de Bade. Dimanche, le concert-apéritif offert par le Big-Band du 15/12 et les Old Timers d'Ichenheim débuta le **festifal de musique** avec la participation des Harmonies de Guémar, Ostheim, Lapoutroie, Ste Marie aux Mines, Hunawihir, Echery, Ste Croix aux Mines ainsi que la St Martin de Colmar. Instants imprégnés d'émotions, lorsque le Président de l'Union Départementale de la F.S.M.A., Jacques Ulmer, accrocha la Médaille du Centenaire de la Confédération Musicale de France, au nouveau drapeau.

Pour clôturer dignement cette année du centenaire, **une messe du souvenir** rassembla musiciens et musiciennes le 9 novembre à l'église paroissiale de Saint Hippolyte. Le curé Ruhlmann dans son homélie mit l'accent sur la ▷

L'ECHO DU HAUT-KOENIGSBOURG SE SOUVIENT

13 juin 1997

L'Echo du Ht-Koenigsbourg a perdu son Directeur Honoraire

La grande famille des musiciens a rendu un dernier hommage à M. Pierre Entzmann, directeur honoraire de la société de musique, emporté par un mal aussi implacable que brutal, le 13 juin dernier. C'est en 1961 qu'il prit la direction de l'harmonie, succédant au curé Léon Bourgeois. Pendant plus de 25 ans, il dirigea avec compétence et idéal l'Echo du Haut Koenigsbourg. En 1985, il céda lui-même cette baguette qu'il maniait avec cœur et brio, à un de ses fidèles musiciens, Marc Huber. Ambassadeur et serviteur de la musique populaire, il ne manquait aucune manifestation musicale de son harmonie. Pour ses brillants mérites de nombreuses distinctions lui furent décernées, mais sa plus grande joie, c'était de se retrouver parmi ses musiciens avec une fidélité sans faille. Sa disparition plonge ses anciens musiciens et amis dans la tristesse.

15 juin 1973

Il y a 25 ans disparaissait le Chanoine Léon Bourgeois

Les anciens musiciens, ainsi que les habitants de Saint Hippolyte se souviennent de ce grand homme de cœur et ami de la musique qui nous a quittés voilà 25 ans, le 15 juin 1973. Né le 11 juillet 1904 à Metz, il fut ordonné prêtre en 1929 avec son frère, le chanoine Vidal Bourgeois. Après une année de vicariat à Obernai, il vint en 1930 à Saint Hippolyte, seconder le Chanoine Issenhardt. Il se consacra plus spécialement à la jeunesse du village, au Cercle Saint Fulrade, à la Chorale Ste Cécile et au noyau de musiciens qui faisait la joie des kilbes d'antan. La deuxième guerre mondiale mit fin à son travail pastoral et, expulsé par les occupants avec le chanoine Issenhardt le 14 décembre 1940, il se réfugia à Villeneuve-sur-Lot.

Nommé curé de St Hippolyte par Mgr Ruch, il rejoignit St Hippolyte à l'heure de la libération. C'est là qu'il donna toute la mesure de son engagement au service de la paroisse et de tous ses concitoyens. Reconstruction de la Chapelle de la Croix détruite par la guerre; il érigea la statue du Bitz et le beau calvaire sur la route du Haut Koenigsbourg. Musicien et compositeur de talent, il laisse de nombreuses œuvres de musique religieuse et de messes que la chorale Ste Cécile interprétait lors des solennités religieuses, accompagnée par les cuivres de l'Echo du Haut Koenigsbourg. A lui, nous devons le renouveau et les années glorieuses que connu l'Echo du Haut Koenigsbourg après la guerre quand il regroupa autour des anciens, toute la jeunesse enthousiaste d'alors. Imaginez cette grande musique disciplinée et de belle allure, souvent précédée par la Clique des Sapeurs-Pompiers, défilant dans les rues de la localité et, signe des temps, dirigée par un curé en soutane. Notre harmonie a connu des années fastes grâce à sa compétence musicale, mais aussi grâce à ses grandes qualités humaines.

C'est avec peine, que tous ses amis ont pris congé de lui quand il fut nommé curé doyen de Soultz en 1961. Il nous reste le souvenir d'un homme engagé et dévoué, ami sincère, rassembleur d'hommes et de femmes que tous regrettent et dont le souvenir restera gravé dans la mémoire, mais surtout dans le cœur de ses anciens musiciens de l'Echo du Haut Koenigsbourg.

▷ démarche des musiciens qui, par cette messe d'action de grâce, se souvenaient des nombreux musiciens et de leurs responsables successifs qui ont œuvré pour le même idéal depuis des générations. Une messe rehaussée par les prestations musicales de l'Echo du Haut Koenigsbourg sous la direction de Marc Huber, et les chants de la Chorale Ste Cécile. A l'issue de la cérémonie, le **banquet du centenaire** réuni dans la salle des fêtes, les musiciens, leurs conjoints, les amis et sympathisants de l'Harmonie, auxquels s'étaient joints de nombreux anciens musiciens. Le président Michel BREITEL, exprima sa joie de pouvoir saluer une si grande assemblée, unie autour d'un même idéal, rejoint par le Maire Hertfelder, les Adjointes Koeberlé et Huber, le curé Ruhlmann et le directeur Honoraire Pierre Entzmann. Une soirée vécue d'une manière intense, émaillée par les nombreux souvenirs et anecdotes échangés entre les anciens et les plus jeunes. Instant d'émotion également, lorsque les lumières s'éteignirent et que le rideau de la scène s'effaça pour faire place à un immense gâteau d'anniversaire étincelant de 100 bougies. Et ce fut le musicien le plus âgé de l'Echo du Haut Koenigsbourg, en l'occurrence le Président Honoraire Fernand Gerber, à qui revint l'honneur de souffler cette centaine de bougie. Une soirée à marquer d'une pierre blanche qui fera date dans les annales de la musique et qui termina en apothéose cette année du centenaire.

Voilà résumée en peu de mots, cette année ponctuée par les manifestations du centenaire. Année qui a permis aux musiciens de prendre conscience de l'héritage culturel légué par des générations de musiciens, et que nous devons à notre tour transmettre aux générations futures. Grâce à la politique de formation musicale dispensée dans le cadre de l'école de musique, de nombreux jeunes s'engagent dans cette voie. A eux maintenant d'adhérer à l'idéal qui anima leurs prédécesseurs, et qu'ils deviennent des membres actifs et responsables, fiers d'appartenir à cette relève qui écrira d'autres belles pages musicales pour que vive encore longtemps à St Hippolyte, la **Société de Musique « ECHO DU HAUT KOENIGSBOURG »**.

Nos associations

SOUVENIRS D'AUTREFOIS

Musikverein Echo der Hoch-Königsburg

Extraits du Rappoltweiler Kreisblatt

1er août 1897

Chaque dimanche notre localité est traversée par de nombreuses sociétés des alentours, se rendant au château du Haut-Koenigsbourg, et s'arrêtant à Saint-Hippolyte, pour se restaurer et déguster son vin excellent vin pétillant (der spritziger St Pilter). Ainsi avons-nous eu l'occasion d'accueillir dans nos murs les musiques de Zillisheim et de Wattwiller. Après le repas pris au restaurant « Zur Krone » (Biecher), les deux sociétés, rejointes par la société de musique locale, donnèrent un concert dans le jardin public nouvellement restauré. Concert donné au profit des sinistrés par la grêle du Bas Rhin.

8 août 1897

Ce dimanche, la société de musique « Harmonia » de Ste Croix aux Mines nous rendit visite. La toute nouvelle musique locale, Echo der Hoh-Königsburg, se fit un honneur d'accueillir l'Harmonia à l'entrée de la localité et de défiler de concert. A noter que la musique Harmonia venait à pied depuis Chatenois. Maire et adjoint se joignirent au repas pris par les musiciens au restaurant « Zum Rebstock ». Le restaurateur Heyberger avait spécialement aménagé sa cour pour la circonstance. Après le repas, les deux sociétés donnèrent un concert au Jardin Public. Malgré le mauvais temps, le concert fut mené à terme,

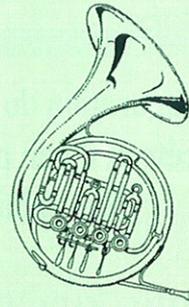
et les musiciens furent littéralement submergés par les fleurs offertes par les mélomanes locaux.

15 août 1897

A quatre heures, c'est la musique Vogésia de Ribeauvillé qui débarqua dans notre cité. Elle fut également accueillie par la musique Echo der Hoh-Königsburg, au jardin public. Après l'interprétation magistrale des meilleurs morceaux de leur répertoire, ils se rendirent au restaurant « Zur Krone » pour le déjeuner. Le retour vers Ribeauvillé dans la soirée se fit par voiture et sous une pluie battante.

20 juillet 1898

Dimanche dernier, les conseillers municipaux locaux avec à leur tête, le Maire Chevrotton, se sont fait un devoir et un honneur, en se rendant chez leur collègue M. Alexandre KLEIN, pour le féliciter à l'occasion de ses 50 ans de présence ininterrompue au conseil municipal et qui se vit décerner l'Ordre de la Couronne de IVème classe, sur la proposition de sa Majesté l'Empereur. Pendant la réception la musique locale Echo du Haut Koenigsbourg offrit une aubade à l'heureux jubilaire. En remerciement pour la prestigieuse décoration, M. Alexandre KLEIN a fait parvenir la somme de 40 mark à la Caisse locale des nécessiteux (Armenkasse), geste pour lequel, le maire et administrateur de la caisse, lui adressa ses plus vifs remerciements.



ECOLE DE MUSIQUE

PARENTS & JEUNES,

Vous souhaitez :
des loisirs éducatifs
une formation culturelle
un cadre de rencontres et d'échanges

PENSEZ A LA MUSIQUE !

Nous vous proposons :

une école de musique structurée
des professeurs qualifiés et diplômés
un ensemble de jeunes musiciens
une harmonie dynamique

RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTION

LANSU Pierre
Responsable de l'école de musique
Tél. 03 88 92 04 81

BREITEL Michel
Président
Tél. 03 89 73 68 47

Tu préfères
Beethoven ou
Mozart, papa ?



Nos associations

Inauguration du nouveau réseau d'eau potable Kreisblatt

21 février 1898

Le chroniqueur du Rappoltsweiler Kreisblatt écrit :

Quand St Hippolyte organise une fête, elle le fait d'une manière grandiose. Ceci s'est vérifié aujourd'hui à l'occasion de la réception des travaux du nouveau réseau de distribution d'eau potable. Déjà hier, après les vêpres, de nombreux fidèles et une foule de curieux rejoignirent, à un quart d'heure de marche du village, le nouveau réservoir d'eau potable, pour y assister à sa bénédiction.

Aujourd'hui, elle se transforma en une véritable fête populaire. Dès 10 heures du matin, se rassemblèrent devant la mairie, les enfants des écoles, le corps des sapeurs-pompiers, la **Société de Musique Echo du Haut-Koenigsbourg**, la chorale, pour accueillir le Bezirkspräsident, qui avait annoncé sa participation aux festivités. Il fut cherché en voiture, à la gare de St Hippolyte, par l'assesseur, le Dr Bayerlein. Après le discours du maire Chevroton, ce dernier lui présenta les conseillers municipaux et les associations locales, et se rendit entouré des enfants des écoles, à la fontaine nouvellement érigée devant la mairie, fontaine d'où coulait un excellent vin pendant toute la journée.

Après la dégustation du vin et la remise du pain traditionnel, débuta le cortège à travers les rues de la localité. Au défilé prirent part, les associations citées plus haut, ainsi qu'une foule d'invités. Les rues et les maisons étaient abondamment décorées et pavoisées.

A la place de la fontaine (Stockbrunnenplatz), le maître d'œuvre et entrepreneur Steinbrenner, avait fait réaliser par son représentant Johner de Munster, un immense jet d'eau, pour prouver s'il en était besoin, son savoir-faire, son intrépidité et son infatigable esprit d'entreprise. Qualités que personne ne peut mettre en doute, vu la réalisation irréprochable des travaux d'adduction d'eau, débutés en automne et poursuivis sans interruption pendant l'hiver. Dans la rue des cigognes, le maître-charron Muhr, avait monté un atelier, où le bois était scié et fendu par un mécanisme entraîné par la force hydraulique de la nouvelle conduite d'eau. Le cortège s'arrêta et l'habile artisan fut acclamé par un triple ban.

Un banquet rassembla vers 14 heures, une cinquantaine de personnalités invitées dans la salle de la mairie, pendant que la musique Echo du Haut Koenigsbourg, donnait un concert apéritif au rez-de-chaussée, en alternance avec la chorale. La compagnie de Sapeurs-pompiers et les fonctionnaires déjeunèrent au restaurant « Zum grünen Baum » et après le banquet officiel, la société de musique et la chorale quant à eux déjeunèrent au res-

taurant « Zur Krone ». Le banquet des officiels fut servi par le restaurateur Heyberger du restaurant « Zum Rebstock ».

Les festivités se déroulèrent d'une manière impeccable grâce aux dispositions prises par le maire Chevroton, qui ne négligea aucun détail pour la parfaite réussite de la fête... Une telle fête ne verra pas le jour de sitôt à St Hippolyte.

Puisse la nouvelle conduite d'eau, contribuer au bonheur des habitants pour les temps futurs... (Ainsi conclut le chroniqueur)

Ce que le chroniqueur de l'époque n'avait pas mentionné dans son éditorial ce fut le menu pantagruélique, concocté et servi par le Restaurateur Henri HEYBERGER, du restaurant « Zum Rebstock », actuellement « La Vignette »,

Nous laissons à l'appréciation des lecteurs, la teneur détaillée de ce magnifique menu, arrosé comme il se doit, par les meilleurs crus de Saint Hippolyte.

Bon appétit!!

MENU des FESTESENS

zur

Feier der Abnahme der Wasserleitung

Suppe mit Krusten

Croquette - Pastetchen

Lendenbraten mit verschiedenen Gemüsen

Hecht aus der Hechtschlucht

Reh aus dem National Wald

Kalbskopf en tortue

Kaiserpunch

Pouarden mit Salat

Biscuit - Torte

Käse - Butter

St Piltter Rotwein 1893

St Piltter Riesling 1885

St Piltter Rotwein 1895

Mercier

St Pilt, den 21. Februar 1898

Hôtel zum Rebstock

H. Heyberger, St Pilt

UN PEU D'HISTOIRE AUTRE QUE CELLE DE ST-HIPPOLYTE

Trouvée dans de vieux almanachs...

Des lecteurs du bulletin doivent se dire : « Tiens, l'historien du Forscht (comme le nomment certains!) a épuisé son savoir! Plus un mot des saints Hippolyte et Fulrade! Plus un mot des remparts, de la voie dite romaine, des mines de charbon ou d'argent... ». Ne vous inquiétez pas, braves gens. Cette année, on a tout simplement puisé dans d'autres sources. Dans des almanachs vieux de plus de 50 ans, français, suisses, allemands, destinés d'abord aux vieux papiers pour être recyclés, comme on dit; on a redécouvert des trésors oubliés depuis belle lurette!

Et puis, en page de couverture, ne trouvez-vous pas une merveilleuse partie de l'histoire de St Hippolyte : notre belle Vierge que vous connaissez tous. Cette Vierge qui, depuis de nombreuses années, étend ses mains protectrices, bienfaitrices sur des centaines de milliers de pieds de vigne et ne vous a-t-elle pas, depuis si longtemps, assuré des vins réputés dans toute la France, voire dans le monde entier? L'engagement « Histoire de St-Hippolyte » est donc respecté!

Alors, revenons, non pas à nos moutons, mais à nos vieux almanachs. Sur des pages jaunies de 1907, je suis stupéfait de trouver des lignes sur le Concordat et la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1906! Des concordats, il y en eut dès les premiers temps du christianisme pour régler les différends des évêques, des monastères. Plus tard, ils n'étaient établis qu'entre les papes et les gouvernements et celui qui nous intéresse encore aujourd'hui est celui du 25 messidor An IX (14 juillet 1801), signé entre le Saint-Siège (Pie VII) et le gouvernement français (Napoléon Bonaparte, à ce moment premier Consul). Ce concordat rétablissait, du moins en partie, les droits et les biens arrachés à l'Eglise par la Révolution. Le catholicisme étant la religion de la majorité des Français, le culte catholique était rétabli en France, le clergé percevant un traitement comme tous les fonctionnaires. Le concordat de 1801 est resté en application dans notre pays jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1906; il a été

maintenu en Alsace et en Lorraine après 1870 et l'est encore de nos jours.

Mais, renseignements trouvés dans l'Almanach St Michel de 1907 - le 4 juillet 1906, par 341 voix contre 233, la Chambre des Députés décida de séparer l'Eglise de l'Etat. Le concordat était rompu et le budget du culte supprimé. Pendant un an encore, les prêtres percevaient le plein traitement, les années suivantes les deux tiers, puis la moitié, enfin un quart! Les églises, les presbytères tombent à la charge des paroissiens, de même que l'entretien des prêtres... Dans beaucoup de petites communes pauvres, le service religieux était ainsi gravement menacé, voire condamné. Mais en France, le mécontentement ne tarda pas à se manifester et atteignit son comble lorsqu'on voulut procéder à l'inventaire des biens des églises. Très souvent, les fonctionnaires chargés de l'établissement de ces inventaires en furent empêchés par la foule menaçante. Dans des églises de Paris, beaucoup de croyants s'étaient barricadés et ne furent délogés qu'après de violents combats par les pompiers et la police. Souvent l'armée dut être appelée à la rescousse. Il y eut de nombreux blessés et beaucoup d'arrestations. Tant et si bien que le Ministre de l'Intérieur, là où la résistance était trop violente, demanda que l'établissement des inventaires soit remis à plus tard. Immédiatement accusé par l'extrême gauche d'avoir reculé, le Gouvernement fut obligé de démissionner et fut remplacé par le Cabinet Sarrien, plus énergique. Et la séparation se fit, malgré l'opposition de millions de Français!

Et comment guérissait-on l'insomnie il y a 50 ans ?

(Almanach du Peuple de 1947 - Suisse)

L'insomnie est un mal dont souffrent surtout les personnes âgées. Les remèdes indiqués sont aussi divers que multiples. Un seul n'est donc pas efficace dans tous les cas.

Très ancien remède : bain de pieds dans de l'eau chaude à laquelle on a ajouté une poignée de cendres de bois et une poignée de sel. Le bain doit durer 20 à 30 minutes.

Certains entourent le ventre d'un drap plongé dans l'eau froide, mettent par-dessus une couverture en laine bien serrée, se couchent.

D'autres enfilent des bas plongés dans du vinaigre et tirent par-dessus des bas de laine secs.

D'autres enfin, avalent une cuillerée de miel avant de se coucher.

(Comme on le voit, tous ces remèdes - sauf le dernier - ne sont pas si simples à utiliser qu'un bol de tilleul, de valériane, de mélisse, ou qu'un petit cachet somnifère avalé avec un verre d'eau !)

Tiré de vieux almanachs par
Ad. NOBEL

- Le plus ancien de la collection, c'est l'Almanach du pèlerin de 1901.
- S.S. Léon XIII est pape. M. LOUBET est Président de la République Française. La France est en guerre au Tonkin, l'Angleterre en Afrique du Sud où les Boers, Hollandais implantés là-bas depuis longue date, défendent leur indépendance. Le Suédois Andree, disparu au pôle Nord lors d'une expédition en ballon en 1897, y aurait rencontré, selon l'imagination populaire, toutes sortes de bêtes, de l'éléphant aux animaux préhistoriques, et, au lieu de glaces éternelles « une riche verdure qui s'étalait dans un immense jardin et, au milieu, un gros diamant enchâssé dans l'émeraude ». Raison pour laquelle il serait resté dans ce paradis !
- La grande Exposition de 1900, à Paris, devait être la plus magnifique possible. Le banquet devait avoir lieu dans le Jardin des Tuileries. M. WALDECK-ROUSSEAU, Président du Conseil, avait convié 22000 maires et autres personnalités (même des rois !). Il voulut d'ailleurs en faire un triomphe personnel, et employant même la violence menaçait de révocation les maires qui renonçaient à se présenter ! Car, en plus, c'était gratuit ! Gratuit, mais obligatoire ! Pour le banquet, pantagruélique, on avait tué 250 bœufs, pour avoir 2400 kg de filet, il y avait 1500 faisans, 2500 canetons, autant de poulets, 2500 kg de saumon, 66000 petits pains, plus de 30000 bouteilles de vins divers, 7000 bouteilles de champagne, 10000 bouteilles d'eau. Le tout revenait à 800000 F (empruntés comme toujours aux contribuables, dit l'almanach). Pour se rendre compte de l'importance de cette somme, il faut prendre en considération que, plus tard, un Conseil Municipal eut à rendre compte d'une « faute » de 0,10 F (10 centimes) dans son budget !
- Cet almanach de 1901 contient également quelques « bons mots assez vieux, qu'il a fallu un peu épousseter, y dit-on » !
- En voici deux :
- « Une petite fille voit un maçon se moucher dans les doigts. Elle s'en indigne et sa maman répond : « Oh, le sale ! Après cela, il va se mettre à toucher les briques ! Et dire qu'on est obligé de vivre dans une maison pareille ! »
- « Après la récolte des pommes en Normandie, on décide de remplir par souscription, un gros tonneau de cidre devant le presbytère. Chacun devait en apporter un large pot. La cérémonie achevée, on goûta. Quel fut le fumet de cette boisson ? Ce fut celui de l'eau du puits ! Car, naturellement chacun avait compté sur son voisin. »

Les élèves de l'école de Saint-Hippolyte en 1926



1re ligne : 12 élèves

HEYBERGER Antoine, ZINGARO Louise, GEBHARD Aimé, GEIGER Suzanne, BREITEL Marguerite, REINBOLD Cécile, EBERT Odile, VALENTINI Marcelle, inconnu, MILAIRE Maurice, HUM Xavier, HEYBERGER Eugène.

2e ligne : 12 élèves

MEYER Lucien, JEHL inconnu, MEYER Jeanne, MUHR Germaine, KLEIN Odile, BURGER Jeanne, HAEN Alfred, SUTTER Amélie, HAEN Théodore, MEYER Albert, BUCHER Louis, BLEGER Anne.

3e ligne : 14 élèves

BLEICHER Berthe, WACHTER Lucie, KIRSCHNER Jeanne, HEYBERGER Joséphine, DANNER Emile, LOEFLER Jacqueline, LANGOLF Albert, HEYBERGER Antoinette, BLEGER Joseph, MEYER François, inconnu, BERMANN Lina, LANGOLF Joséphine, ROHMER Hippolyte.

4e ligne : 15 élèves

HEYBERGER Achille, EYER Marie, ROHMER Joseph, SONNTAG Victor, KUSTER Marie, MUNSCH Marie-Rose, EDEL Lucien, WACHTER Jean, SCHILDKNECHT Joseph, LANGOLF Ernest, SUTTER Jeanne, FUCHS Alice, GASSMANN Albert, BURGER Joseph, FUCHS Rosa.

La directrice de la classe, Soeur Florentine et son aide âgée de 15 ans, Madame SIMLER Joséphine, née VONFELT se sont occupées de 53 élèves correspondant aux classes de 1920, 1921, 1922, 1923.

Ne sont pas sur la photo :

SCHOTTERER Alice, STRAUB Joséphine, FRIEDBLATT Achille, EGELE Charles, CLAUDEPIERRE Jeanne, SEEL Albert, VONFELT Jeanne d'Arc et KIRN Marcel.

URANIUM

Dans l'article de journal de Lucien WELSCH, qui donne de précieux renseignements sur les houillères, les mines d'argent, on trouve également la phrase : « M. MITTELBACH et ses ouvriers se réjouissent certainement dans leur tombe : leurs avis étaient justes, il y avait bien encore « quelque chose dans la montagne. Cela s'appelle aujourd'hui l'uranium, qui jadis déjà a troublé ces braves gens... L'inébranlable espoir des mineurs de M. MITTELBACH s'est réalisé, malheureusement cent ans trop tard pour eux... ».

Pour la petite histoire, mentionnons qu'en 1950, l'Hôpital Civil de Strasbourg venait de faire confectionner de nouveaux cadres de bois pour ses plaques minéralogiques. Curieusement, ces plaques se voilèrent ! On découvrit alors que le bois de ces cadres venait des forêts de St-Hippolyte, et ces cadres « rayonnaient. Ce bois avait été soumis à des « bombardements » d'uranium, caché dans les entrailles de la terre

Et déjà on pensa à la découverte d'un nouvel « El Dorado » Une richesse considérable allait permettre la réalisation de projets dont on n'aurait jamais rêvé, la multiplication d'emplois lucratifs, de commerces, l'établissement d'un téléphérique vers le Haut-Koenigsbourg, la naissance d'un village de vacances avec hôtels, villas, piscines, etc. Des travaux de sondage entrepris par le CEA (Comité à l'Energie Atomique) de 1954 à 1956 dans le « gisement » du Teufelsloch, dans la zone où, pendant plus de 100 ans, on avait extrait de la houille, puis des travaux miniers (un puits de 2 m de diamètre, d'une centaine de mètres de profondeur, puis de quatre galeries en croix) permirent d'extraire 4000 tonnes de minerai schisteux, contenant 0,3 à 1,4 kg d'uranium par tonne... Et déjà, le 12 septembre 1957, « Le Figaro » annonçait que « St-Hippolyte, petite cité de vigneron au pied du Haut-Koenigsbourg » allait devenir « un des centres français de l'uranium ». On évaluait à six millions de tonnes le minerai à extraire au Kochersberg, au Schaentzel, au Teufelsloch ! Une usine de transformation du minerai pourrait fonctionner vers 1960-1961, donnant du travail à 150 ouvriers. Restaient à trouver les 2 à 3 milliards nécessaires pour l'exploitation ! Le Conseil Général avança même le chiffre de huit mille tonnes d'uranium métal, parla de l'établissement d'une « vaste concentration industrielle dans la région », de la construction d'une usine qui serait « une des plus importantes de France ». Mais rien de tout cela ne fut confirmé par le CEA. Car il faut rendre cette justice à ce service qu'une discrétion absolue fut toujours observée par lui. En effet, le CEA se contenta de déclarer « que les tonnages d'uranium métal contenus dans les schistes de St-Hippolyte constituent, dans le cadre général des réserves françaises métropolitaines... un appoint intéressant ».

D'ailleurs, en 1959, l'exploitation de St-Hippolyte ne figurait pas encore dans les plans immédiats du CEA Un bureau était bien installé sur place. Une station d'essais fonctionnait là-haut dans la forêt : depuis la route qui mène au Schaentzel on voyait bien, il y a peu d'années cette espèce de petite zone industrielle formée d'un immense cylindre et de baraques métalliques, d'allure militaire, le tout entouré d'un haut grillage... On gardait alors l'espoir que le gisement serait exploité « en temps voulu » et « peut-être plus tôt qu'on ne le pense !

Hélas ! L'immense espoir suscité dans la région par les articles des journaux s'amenuisait de jour en jour et, en 1962, dans son numéro du 8 avril, « L'ALSACE » annonçait : « il n'y aura pas de grande usine d'uranium à St-Hippolyte, mais des installations relativement simples qui suffiront à épuiser le gisement en une dizaine d'années ». En 1965, on apprit que « l'évaluation des réserves permettait d'adopter un chiffre de 1500 à 2000 tonnes d'uranium métal ». On apprit aussi que « le minerai de St-Hippolyte était d'une nature très particulière, que son traitement ne pouvait se faire selon les méthodes habituelles » et que la « recherche d'un procédé original faisait l'objet des travaux de la Station ».

Ce « procédé original » ne fut-il pas trouvé ? Sans doute, puisqu'en 1980, l'installation fut totalement démontée et enlevée

Et les esprits se sont calmés... Le Teufelsloch, le Schaentzel continuent à garder leurs trésors. Au fond des bois, la Station de Recherches veilla longtemps encore, protégée par son immense grillage et de nombreux panneaux d'avertissement (dont certains, tout rouillés et illisibles, existent encore !). Par toute la forêt, le randonneur découvre des amas, parfois importants, de schistes noirs, extraits jadis, lors des premières explorations... Il resterait sur le site 2600 tonnes de minerai à faible teneur.

Et c'est la Compagnie Générale des Matières Nucléaires (COGEMA) qui a remplacé le CEA, qui n'exploite pas, mais, pour le moment, semble vouloir calmer les craintes nées dans la population des environs. Des appareils autonomes de mesure (dosimètres solaires) sont en place (tel celui au-dessus de la Hechtschluth). Sur le site même un passage, même prolongé, ne présente aucun danger. Aucune restriction ne s'imposera quant à la présence continue de personnes du public sur le site, toutes les mesures prises pour la sécurité satisfaisant à la réglementation et la salubrité du milieu sera assurée. Ce domaine forestier pourra, sans aucun problème, continuer à être exploité et à être parcouru par les randonneurs, les chercheurs de myrtilles et les ramasseurs de champignons.

URANIUM

In einem Bericht des verstorbenen Lucien WELSCH, der manche interessante Angabe über die Kohlenminen erteilt, ebenso über die Silbergruben, finden wir auch den Satz : « Mittelbach (der die Arbeiten in den Kohlengruben leitete) und seine Leute werden sich bestimmt im Grabe über ihre Gewissheit freuen : es ist noch etwas da unten! « Dieses etwas » wurde gefunden, leider für Mittelbach und seine Knappen hundert Jahre zu spät!

Es sei kurz berichtet, dass um 1950 im Bürgerspital in Strasbourg Rahmen für Radioplatten angefertigt wurden. Sonderbarerweise wurden die Aufnahmen trübe. Man stellte fest, dass das Holz zur Anfertigung der Rahmen aus den Wäldern von St-Hippolyte herrührte und diese Rahmen strahlten aus weil ihr Holz von Uranium beeinflusst war, das in den Tiefen der Erde schlummerte. Und schon dachte man an die Entdeckung eine neuen « Eldorado »! Ein unberechenbarer Reichtum sollte die Erfüllung von Vorhaben gestatten von denen man nie geträumt hatte : gut bezahlte Arbeit für eine grosse Zahl von Menschen, gut gehende Geschäfte, eine Drahtseilbahn nach der Ht-Koenigsbourg, Entstehung eines Kurortes mit Hotels, schicken Villen, Schwimmbad, usw... Bohrungen wurden durch den C.E.A. von 1954 bis 1956 unternommen im Gebiet Teufelsloch, wo man mehr als 100 Jahre lang nach Steinkohlen gegraben hatte, vier Gänge geschaffen, aus welchen man 4000 Tonnen Gestein förderte. Uranium brachte man 0,3 bis 1,4 kg pro Tonne heraus. Und bereits am 12. September 1957 meldete der « Figaro », dass St-Hippolyte, kleine Winzerortschaft am Fusse des Haut-Koenigsbourg, eines der französischen Centren für Uranium wurde. Man schätzte auf sechs Millionen Tonnen das Gestein, das zu erhoffen war am Kochersberg, am Schaentzel, am Teufelsloch. Ein Werk zur Umwandlung des Gesteins, sollte 1960-61 erstehen, das 150 Arbeiter beschäftigen sollte. Es blieben nur noch zu finden 2 bis 3 Milliarden von Francs zur Errichtung des Werkes... Trotzdem sprach man im Generalrat von Millionen von Tonnen Uranium, vom Entstehen eines riesigen industriellen Unternehmens in der Gegend, von der Schaffung eines Werkes, das zu den wichtigsten Frankreichs gehören sollte...

Durch den C.E.A. wurde jedoch nichts von alledem bestätigt. Seine Dienststellen beobachteten stets absolutes Stillschweigen... Man begnügte sich damit zu erklären, dass das im Gestein von St-Hippolyte enthaltene

Uranium im Rahmen der französischen Production einen interessanten Anteil bildete...

Ausserdem sah der C.E.A. die Ausbeutung in St-Hippolyte in ihren allernächsten Zukunftsplänen nicht vor. Wohl wurde ein Büro am Platze errichtet. Eine Probestation arbeitete dort oben im Wald : von der Strasse aus, die zum Schaentzel führt, sah man noch vor einigen Jahren, einen gewaltigen Kessel, Blechbaraken, mit einem hohen Drahtgitter drum herum. Man behielt damals noch die Hoffnung auf baldige Ausbeutung des Uraniumlagers, « vielleicht eher, als man es dachte »!

Leider schmolz die durch Zeitungsartikel geschaffene grosse Hoffnung von Tag zu Tag immer mehr. 1962, am 8. April, stand in der « Alsace » zu lesen : « Es wird in St Hippolyte keine grosse Uraniumfabrik geben, aber die bereits geschaffenen, einfachen Einrichtungen werden genügen, um das Lager in etwa 10 Jahren zu erschöpfen, mit etwa 1500 bis 2000 Tonnen ». Man erfuhr damals ebenfalls dass das Gestein von St-Hippolyte nicht auf bewährte Art behandelt werden konnte, dass man jedoch auf der Suche sei nach dieser besonderen Art!

Und die Geister haben sich beruhigt. Der C.E.A. wurde durch das « Commissariat à l'Energie Atomique (COGEMA) ersetzt, welches das Gelände weiter überwacht. Es sollen noch 2600 Tonnen verwendbares Uranium vorhanden sein. Zur Ermessung von eventuellen Strahlungen stehen Geräte, wie z. B. oben an der Hechtschluth (dosimètre solaire). Aber das COGEMA gibt die Zusicherung : Menschen können sich ohne Gefahr im Gelände aufhalten. Waldarbeiter, Pilz- und Heidelbeersucher, Wanderer können also beruhigt sein!

Was ist eigentlich Uranium? In kurzen Worten kann das eigentlich nicht gesagt werden. Es handelt sich jedenfalls um ein äusserst wichtiges Metall, schon 1789 von Klaproth entdeckt, das wegen seiner vielen Eigenschaften im Laufe der Jahrzehnte alle möglichen Verwendungen erfuhr. Es wird unter anderem in den Radiostationen der Spitäler angewendet, tausendfach in der Industrie, aber auch zur Fabrizierung der Atombomben, die schon Hunderttausenden von Menschen den Tod brachten.

Nouveau : les déchets verts

Dans le souci d'offrir un service continu pour l'élimination des déchets verts, la communauté de communes a créé des espaces aménagés appelés Sites Verts où vous pouvez déposer vos déchets tout au long de l'année.

Ceux-ci seront traités et revalorisés par une entreprise spécialisée. Les différents composts ainsi obtenus pourront à nouveau servir pour empoter vos fleurs et plantes ou fertiliser vos jardins, vignes, espaces verts.

Le site de St-Hippolyte est situé près de la Gare. N'hésitez pas à vous y rendre, il est facile d'accès et pratique pour y déverser vos déchets

**VENDREDIS ET SAMEDIS
de 15 heures à 17 heures**

(heures d'hiver)

et de 16 h à 18 h

(heures d'été)

Les autres sites de la communauté de communes sont également accessibles aux habitants de St-Hippolyte.

LES DECHETS

La gestion des déchets de notre commune est assurée par la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé. Cela fait déjà cinq ans que l'on vous encourage à pratiquer le tri sélectif qui permet le recyclage et la valorisation des déchets. Grâce à votre collaboration, de bons résultats sont déjà obtenus. Ce type de collectes « intelligentes » pourra se multiplier et s'améliorer au fil du temps.

QU'EN EST-IL POUR NOTRE COMMUNE ?

Le tri sélectif :

- Les ordures ménagères sont ramassées tous les lundis matin.
- Le verre, les bouteilles plastiques, le papier et les cartons, sont à mettre dans les conteneurs situés sur la place de la salle des fêtes et à côté du dépôt d'incendie.
- Les huiles moteurs, les huiles végétales sont à déposer dans la déchetterie située à côté du hangar communal (prendre R.V. à la mairie).
- Les pneus sont à rendre aux garagistes ou fournisseurs (pas de ramassage).
- Les encombrants et la ferraille sont ramassés selon un calendrier établi par la communauté de communes.
- Les toxiques, les réfrigérateurs et les batteries sont à déposer à la déchetterie, à côté du hangar communal selon les dates fixées par la communauté de communes.
- Nouveau : les piles peuvent être déposées dans un conteneur spécifique près du dépôt d'incendie.
- Les vêtements usagés peuvent être mis dans le conteneur « Terre des Hommes » de la place de la salle des fêtes.
- Les gravats, les fils de fer, les ficelles de palissage... peuvent être apportés dans un centre de retraitement (ex. : RMB à Bergheim, BOLLINGER à Bennwihr, SITAL à Colmar). Se renseigner auprès de ces sociétés.
- Pour les autres déchets professionnels, le ramassage n'est pas organisé, il devra faire l'objet d'un contrat spécifique avec une société de ramassage.

NE PAS BRULER DE DECHETS CAR LES FUMÉES SONT TOXIQUES ET ELLES INCOMMODENT LE VOISINAGE. NE PAS DEPOSER D'AUTRES DECHETS A CÔTÉ DES CONTENEURS.

Environnement

MAISONS FLEURIES

AVEC JARDIN

1	OPPERMANN André	16 avenue de l'Europe	18.67
2	ILTIS Jacques	1 rue Schlossreben	18.25
3	GAULY Louis	4 rue de la Paix	18.00
4	TREIBER Francis	25 avenue de l'Europe	17.67
5	KOEBERLE Alphonse	12 rue de la 5e D. B.	17.50
6	WANNER Albert	19 rue du Gal de Gaulle	17.17
7	KLEIN Raymond	14 rue de la 5e D. B.	17.00
8	SCANDELLA Christian	25 rue de la Chapelle	16.84
9	GASSMANN Charles	5 rue du Parc	16.84
10	MEYBLUM Rémy	10 rue du Gal de Gaulle	16.84
11	DOCHTER Pierre	7 avenue de l'Europe	16.67
12	MULLER Gérard	6 rue de la 5e D. B.	16.67
13	KNIBIELHI André	9 rue du Gal de Gaulle	16.67
14	VOGEL Cécile & Michel	6 rue du Gal de Gaulle	16.67
15	BUCHER - VOGEL Lucie	88 route du Vin	16.50
16	BLEGER Philippe	22A avenue de l'Europe	16.34
17	KOEBERLE Georges	15 rue du Gal de Gaulle	16.34
18	STERMANN Florence	12 rue du Gal de Gaulle	16.17
19	MEYER Auguste	110 route du Vin	16.00
20	POTHERAT Armand	11 rue de la Paix	16.00
21	OPPERMANN Jean-Claude	1 rue de la Paix	16.00
22	FOUQUET Patrick	18 avenue de l'Europe	16.00
23	SCHMITT Ernest	5 rue de la Paix	15.67
24	RUEFF Alain	21 rue du Gal de Gaulle	15.67
25	PESSLER Jean-Paul	7 rue du Parc	15.67
26	SCHMITT Pierre	30 rue du Collège	15.50
27	HERTFELDER Robert	93 route du Vin	15.50
28	BASTIEN Auguste	1 rue de la 5e D. B.	15.50
29	FONNE Eugène	6 rue Kleinforst	15.34
30	RAFFATH Claude	3 avenue de l'Europe	15.34
	WACH Jean-Marie	6 rue de la Paix	15.34

LISTE DES RESTAURANTS

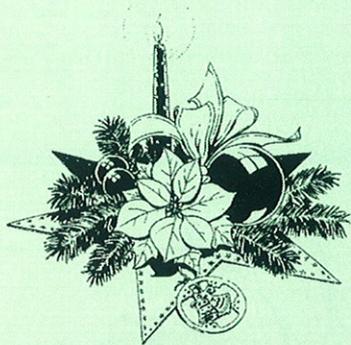
1	Aux Ducs de Lorraine	16 route du Vin	19.17
2	A la Vignette	66 route du Vin	17.84
3	Le Parc	6 rue du Parc	15.34
4	Au Rouge de Saint-Hippolyté	36 route du Vin	12.50
5	A l'Aval du Château	8 rue des Remparts	



SANS JARDIN

1	FAETIBOLT Jean	7 rue des Remparts	17.84
2	SONNTAG André	3 place de l'Hôtel de Ville	17.67
3	JEUDY André	5 rue de la Montée	17.50
4	MEYER Marguerite	9 rue des Remparts	17.34
5	BLEGER Claude	92 route du Vin	17.00
6	HUMBRECHT & COLLAONE René	15 rue de la Montée	17.00
7	SCANDELLA Gérard	23 rue des Cigognes	17.00
8	SIMMLER Maurice	1 place de l'Hôtel de Ville	16.67
9	SONNTAG Micheline	3 rue des Cigognes	16.67
10	ZANINI Christian	17 rue du Collège	16.67
11	JUCHERT Thérèse	6 rue du Collège	16.34
12	JENNY Eric	9 rue Charles Bléger	16.34
13	VEYSSIERE Hélène	3 rue des Remparts	16.34
14	FESSLER Gérard	4 rue des Vignerons	16.17
15	GASSMANN Raymond	7 rue de l'Ancien Abattoir	16.17
16	MULLER Marcel	25 rue Saint-Fulrade	16.17
17	WEISS Richard	7 rue du Collège	16.17
18	BLEGER André	63 route du Vin	16.00
19	BLEGER René	10 rue Saint-Fulrade	16.00
20	FAHRER Liliane	24 route du Vin	16.00
21	HAEN Rose	19 rue de la Montée	16.00
22	LAMBERT Jean-Pierre / ENTZMANN	38 rue du Collège	16.00
23	HAEN Philippe	19 rue de la Montée	15.84
24	BOMMENSATT Jean	36 rue du Collège	15.67
25	LANGOLF Michel & Fanny	8 rue de l'ancien Abattoir	15.67
26	MEYER Bertrand	13 rue Charles Bléger	15.67
27	WILLMANN Jean-Marc	8 rue Charles Bléger	15.67
28	BAGY René	5 place du Tilleul	15.50
29	MEYER Hubert	2 place de l'Eglise	15.50
30	SCANDELLA Marguerite	15 rue des Cigognes	15.50

Informations



CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOEL

KNIEBIHLI André	9 rue du Gal de Gaulle	18,90
ILTIS Jacques	1 rue Schlossreben	18,25
SCHAEFFER Francis	29 rue de la Chapelle	17,75
GASSMANN Charles	5 rue du Parc	16,30
AUX DUCS DE LORRAINE	16 route du Vin	16,00
OPPERMANN André	16 avenue de l'Europe	15,80
BEVILACQUA Giulia	12 avenue de l'Europe	15,70
SCANDELLA Gérard	23 rue des Cigognes	15,40
LE PARC	6 rue du Parc	15,20
WANNER Albert	19 rue du Gal de Gaulle	15,20
LUDWIG Robert	14 rue des Remparts	15,10
SONNTAG André	3 place de l'Hôtel de Ville	15,00
COLLAONE René	15 rue de la Montée	14,90
DOCHTER Pierre	7 avenue de l'Europe	14,90
KLEIN Georges	10 route du Vin	14,70
MEYER Auguste	110 route du Vin	14,70
SCANDELLA Marguerite	15 rue des Cigognes	14,50
SCHMITT Ernest	5 rue de la paix	14,50
KLEIN Jean-Marie	3 rue Charles Bléger	14,30
LAMBERT Jean-Pierre	38 rue du Collège	14,30
KOEBERLE Georges	15 rue du Gal de Gaulle	14,13
RUEFF Jacqueline	21 rue du Gal de Gaulle	14,13
STAHL Adolphe	8 avenue de l'Europe	14,00

CLASSEMENT DES MEUBLES DE TOURISME

L'arrêté du 1er avril 1997 du Ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme apporte diverses modifications dans la procédure actuellement en vigueur, relative au classement des meublés de tourisme et gîtes de France.

Il prévoit, en effet, que la visite du meublé avant classement est obligatoire et qu'une visite de contrôle des meublés classés devra être effectuée tous les 5 ans. Ces visites doivent être réalisées par des organismes agréés par le Préfet.

Par ailleurs, les loueurs qui souhaitent le classement d'un meublé en "gîte de France" doivent, antérieurement à l'obtention du label "gîte de France", obtenir le classement en meublé de tourisme selon la nouvelle procédure en vigueur :

AU MOMENT DE LA DEMANDE DE CLASSEMENT

Le Maire apporte au candidat loueur les informations dont il peut avoir besoin :

- la liste des organismes agréés pour effectuer ces visites
- un imprimé de déclaration de mise en location conforme à l'annexe II de l'arrêté du 8 janvier 1993 (modifiée par l'arrêté du 1er avril 1997)
- un imprimé relatif à l'état descriptif du meublé avec ses conditions de locations, conforme au modèle de l'annexe II du même arrêté.

Ces trois documents sont également disponibles :

- dans les offices du tourisme,
- à la Maison du Tourisme, 1 rue Schlumberger à Colmar ☎ 03.89.20.10.68
- à la Préfecture du Haut-Rhin, Direction des Actions Interministérielles, Bureau de l'Aménagement du Territoire et des Affaires Européennes, 7 rue Bruat à Colmar ☎ 03.89.24.72.16
- une fiche d'information établie à l'intention des loueurs de meublés et

gîtes de France contenant tous renseignements utiles.

La mairie enregistre la demande en lui donnant un numéro d'identification établi dans le respect de la structure et l'ordre suivant :

- N° INSEE de la commune,
- les deux premiers chiffres de l'année du dépôt de la demande,
- N° d'ordre de réception de la demande.

Le candidat loueur ou son mandataire est tenu de déposer à la mairie de la commune où est situé le meublé un dossier contenant les imprimés décrits ci-dessus ainsi qu'un certificat de visite délivré par un organisme agréé.

Le certificat de visite devra contenir les informations suivantes :

- le nom et les références de l'organisme agréé,
- l'adresse du meublé,
- la proposition de classement en fonction des normes,
- la date de visite,
- la signature du représentant de l'organisme agréé.

Un accusé de réception de sa demande est remis au loueur.

APRÈS OBTENTION DU CLASSEMENT.

Les ampliations de l'arrêté préfectoral de classement sont notifiées aux intéressés, conformément à l'article 6 de l'arrêté du 8 janvier 1993 modifiant l'arrêté du 28 décembre 1976.

Informations

Pour les retraités, des vacances en or!

Toute l'année, l'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées (L'APA) propose, dans ses trois centres de vacances, des séjours réservés aux retraités. Situés au cœur de magnifiques paysages, ils offrent de nombreuses possibilités de détente et de loisirs. Un transport en autocar est assuré aux départs de Mulhouse ou de Colmar et la Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (la CRAV) participe aux frais de séjour.

Niederbronn les Bains, grandeur nature...

Chambres très confortables, cuisine de qualité, ambiance chaleureuse, vous vous sentirez toute de suite « comme chez vous » dans ce superbe établissement au cœur de la station thermale. Tout y est prévu pour répondre à vos demandes. Ainsi le Centre organise des séjours spécialement destinés aux curistes. Et des séjours prolongés pouvant aller jusqu'à plusieurs mois, sont parfaitement possibles durant la mauvaise saison.

Orbey, le « Beau Site »

Installé dans une des plus belles vallées des Hautes Vosges, ce centre offre des vacances à la carte permettant aussi de varier les plaisirs. Les environs proposent de nombreux et beaux chemins de randonnées pédestres. C'est également le point de départ d'excursions inoubliables : Kaysersberg, les lacs vosgiens, l'Ecomusée... Cuisine savoureuse, soirées dansantes et programmes de théâtre combleront aussi vos soirées.

Mouterhouse : découvrir la forme plaisir !

Au cœur du magnifique Parc Naturel des Vosges du Nord, vous pourrez suivre à la carte un itinéraire dynamique de remise en forme. Natation, gymnastique aquatique, bains Kneipp vous permettront de refaire le plein d'énergie. Vous pouvez également profiter du superbe parc de l'établissement, partir à la découverte des trésors touristiques aux alentours ou encore succomber aux nombreuses animations proposées.

Renseignements et inscriptions :

A.P.A.- Service Vacances
19 rue des Artisans
68000 COLMAR
Tél. 03.89.23.47.11.

apa
Association Haut-Rhinoise
d'Aide aux Personnes Agées



RENDS LE TEMPS

Prends le temps d'être aimable, c'est la route vers le bonheur.

Prends le temps de sourire, un sourire ouvre le cœur.

Prends le temps pour prier, c'est le plus grand pouvoir sur terre.

Prends le temps pour donner, la vie est trop courte pour être égoïste.

Prends le temps pour travailler, il y a tant à faire si l'on veut récolter.

Prends le temps pour te reposer, c'est la source d'un travail sensé.

Prends le temps de t'instruire, c'est la fontaine de la sagesse.

Prends le temps d'écouter, il y a tant de gens qui ont des oreilles et n'entendent que le bruit et le mal.

Prends le temps d'être joyeux, c'est le secret d'une jeunesse éternelle.

Prends le temps d'aimer, c'est la force de la vie.

Prends le temps de remercier, la vie est belle.

Prends le temps pour notre Dieu, il ne sera jamais un étranger et restera ton meilleur ami

Souvenirs du Diaconat, A. NOBEL

AIDE FINANCIERE DU DEPARTEMENT POUR LA RESTAURATION DES MAISONS ANCIENNES

Soucieux de favoriser la conservation et la mise en valeur des bâtiments anciens typiques de l'architecture alsacienne, qui constituent une des richesses du Haut-Rhin et qui contribuent à son originalité le Conseil Général a décidé d'accorder une aide financière aux propriétaires de maisons, édifiées avant 1900 et présentant un caractère remarquable.

NATURE DES TRAVAUX SUBVENTIONNABLES

- réfection de la toiture en tuiles plates terre cuite traditionnelles (à l'exclusion de la tuile mécanique plate à emboîtement);
- mise au jour et restauration du colombage sous crépi
- réfection des façades (piquage du crépi et travaux d'enduit)
- les travaux connexes à ces interventions : restauration de la charpente, travaux de zinguerie, menuiserie extérieure en bois (fenêtres à petits bois, volets en bois plein à deux barres et sans écharpes).

Ne sont pas pris en considération :

- les travaux de strict entretien : simple remise en peinture des façades ou des menuiseries, réfection partielle des enduits sans piquage complet des façades, remaniement de la charpente ou de la zinguerie sans réfection de la couverture
- les transformations, reconstructions, extensions neuves, les surélévations, les créations d'ouvertures en façades ou en toiture (lucarnes)
- les aménagements extérieurs : le pavage des cours, les clôtures ou les aménagements paysagers, ainsi que les accessoires commerciaux (vitrines et enseignes).

L'aide du Conseil Général varie de 5 à 25 % du montant total des travaux subventionnables, en fonction de l'intérêt architectural et historique de la maison, de la qualité des travaux, de la situation financière des pétitionnaires. Une quote-part de 5 % est sollicitée par le Conseil Général en faveur des propriétaires, auprès des communes ayant une note PHI inférieure à 40. En cas de refus, l'aide départementale est limitée à 5 %. Les communes les plus modestes (note PHI égale ou supérieure à 40), ne sont pas sollicitées.

LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION :

à présenter **avant le début des travaux**

- une lettre de demande de subvention adressée au Président du Conseil Général
- les devis descriptifs et estimatifs des travaux envisagés (en double exemplaire); le passage sur place de l'architecte-conseil départemental, ou au moins un entretien entre le propriétaire et l'architecte, est nécessaire avant l'engagement des travaux
- un plan de situation de la maison
- une notice historique : date de construction de la maison, si elle est connue (en double exemplaire), des prises de vue (diapositives de préférence) de la maison avant travaux
- une copie de l'avis d'imposition sur le revenu du propriétaire (dernier exercice)
- la copie du permis de construire ou de l'avis de l'architecte des Bâtiments de France (immeubles situés en sites et secteurs sauvegardés)
- la profession, le numéro de téléphone.

Travaux réalisés en régie personnelle :

Les devis sont remplacés par un descriptif détaillé des travaux envisagés par le propriétaire, qui présentera en fin d'opération le mémoire des factures d'achats de matériaux et des heures de régie personnelle, comptabilisées et classées par poste de travail.

ADRESSE D'EXPEDITION DU DOSSIER
Monsieur le Président du Conseil Général
Direction de la Culture et du Patrimoine
Hôtel du Département
BP 351 - 68006 COLMAR CEDEX
Tél. : 89.22.67.94 - FAX: 89.41.45.38

DEPUIS LE 9 JANVIER 1998 FIN DU MONOPOLE DES POMPES FUNEBRES

LE DROIT LOCAL DES POMPES FUNÈBRES

Depuis 1804, en Alsace et Moselle, les pompes funèbres sont un monopole des cultes reconnus. En clair, ce sont les fabriques catholiques ou les consistoires protestants, par exemple, qui gèrent ce qu'on appelle les services « extérieurs » (transport du corps, corbillard, cercueil, personnel...) et « intérieurs » (catafalque, luminaire, décoration de l'église), à l'occasion de funérailles.

De fait, les cultes n'exercent ce monopole que pour les services intérieurs qui sont directement liés au service religieux. Pour le reste, ils utilisent deux solutions : soit confier cette responsabilité à une entreprise qui leur verse alors un pourcentage, soit l'abandonner aux communes avec l'approbation de leur direction d'Eglise. Si le culte n'exerce pas son monopole et ne prend aucune décision, la commune doit, de toute façon, intervenir. Elle peut choisir alors de l'exercer directement (en régie), ou de le concéder à une entreprise.

CINQ ANS DE TRANSITION

Depuis une loi de décembre 1904, ce monopole était, en France, confié aux communes, sauf en

Alsace-Moselle, à l'époque Terre d'Empire germanique. Cette loi n'a jamais été introduite dans les trois départements concernés, même après le retour à la France.

Or, le régime de 1904 a changé avec une loi du 8 janvier 1993. Celle-ci instaure un régime de liberté du « service extérieur » qu'elle ouvre à la concurrence. Il avait été décidé alors que les départements de droit local, après cinq ans de régime transitoire spécial, se verraient appliquer aussi cette extinction du monopole. C'est ce bouleversement juridique qui est intervenu le 9 janvier dernier.

RÉALITÉS D'AUJOURD'HUI

Outre la concurrence, ce nouveau cadre juridique modernise la définition des services extérieurs : les transports de corps avant mise en bière, le soin de corps, la gestion et l'utilisation des chambres funéraires y sont dorénavant ajoutés, pour tenir compte des réalités d'aujourd'hui. Désormais, les familles pourront contacter les établissements habilités de leur choix (la liste est disponible en mairie). L'entretien, la gestion et la création de cimetières restent de la compétence communale.

DES FAITS ET DES GESTES DÉPLORABLES...

Certains parents (en particulier, d'adolescents) se sont offusqués des récentes mesures prises par la Municipalité, en accord avec le personnel enseignant et les parents d'élèves, à savoir : la fermeture de la cour de l'école.

L'accès à cette cour qui jusqu'ici avait pu être fréquentée librement par toute personne de tout âge et qui servait également de passage entre les rues du Collège et la Place de l'Eglise, a du être condamné suite aux agissements d'une bande de jeunes, issus majoritairement de notre village qui, sans gêne aucune, crachait et urinait où bon leur semblait, y laissant également traîner toutes sortes de débris et essentiellement les débris de leurs canettes de bière. De tels faits se produisaient même pendant les heures de classe.

Pouvait-on continuer à assurer l'accueil des jeunes enfants dans ces conditions ? Dorénavant, toute intrusion dans la cour de l'école fera systématiquement l'objet d'un procès-verbal.

Par ailleurs, il est procédé depuis peu à la fermeture nocturne de la cabine téléphonique de la mairie qui a fait l'objet des mêmes agissements, afin que gens de passage et touristes ne conservent pas de St-Hippolyte de bien tristes souvenirs. D'autre part, France Télécom déplore la destruction de la toute nouvelle cabine (à peine deux mois...) située devant la salle des fêtes, dont l'appareillage a été brûlé et les parois souillées.

Devra-t-on faire appel à la délation pour identifier les auteurs de ces infractions ?

D'ores et déjà, un appel est lancé à ces jeunes et, principalement, à leurs parents, responsables légaux, afin que cessent ces faits et gestes déplorables et que le village retrouve sa sérénité et sa propreté qui en font tout son charme.



LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
COMITÉ DU
HAUT-RHIN
RECONNU DE MISSION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Résultats de la quête
organisée au profit
de la ligue contre le cancer
du Haut-Rhin en mars 1997

Pour l'ensemble des 266 communes du département ayant organisé une quête : 4318947 F ont été collectés (soit 14,35 F/habitant).

ST-HIPPOLYTE a recueilli une somme de 26385 F, soit 24,48 F/habitant.

Le Comité du Haut-Rhin (siège social : 2 place de la Montagne Verte à Colmar - Président Professeur Ph. REYS) remercie l'ensemble de la population pour sa générosité et tous ceux qui ont bénévolement participé à la collecte.

OÙ VA L'ARGENT COLLECTÉ ?

Il est distribué par le Conseil d'Administration du Comité du Haut-Rhin (après avis de son Conseil Scientifique) et reste, pour 97 %, en Alsace.

Ont été soutenus en 1997 :

- les grands hôpitaux de Colmar et de Mulhouse pour 3003323 F
- les laboratoires de recherche en cancérologie alsaciens pour 3041602 F
- les malades nécessiteux, leurs familles, les associations d'anciens malades, les actions d'information et de prévention pour 1559428 F.

Les comptes et la gestion du Comité haut-rhinois sont assurés dans une transparence totale et quiconque peut venir s'en assurer et consulter les bilans comptables au siège colmarien.

La prochaine campagne de quête sera organisée du 23 au 29 mars 1998.

La ligue vous remercie et espère pouvoir compter sur vous, une fois de plus.

DEVENEZ LIGUEURS

Informations

Quelques gestes simples... et pour lui, c'est moins dur...



Les chiens et les chats

Protégez votre compagnon du froid : Préparez une litière épaisse de paille pour l'isoler efficacement du froid. Le vent peut être mortel ! Installez-le dans un endroit bien abrité avec un toit

Sa nourriture :

- Vérifiez régulièrement que l'eau ne soit pas devenue de la glace ! Mettez si nécessaire le bol sur votre passage pour y penser !
- Augmentez de moitié sa ration journalière, surtout en féculent (pâtes, riz, pommes de terre...) et en viandes, en particulier pour un animal vivant dehors, ou y passant beaucoup de temps.
- Donnez-lui de la graisse (couenne de jambon, gras de steak etc.) en plus de sa nourriture normale.
- Préférez des aliments tièdes qui lui permettent de se réchauffer plus rapidement.

ATTENTION :

Rincez-lui les pattes, même rapidement, avec un chiffon humide : le sel répandu sur les routes lui brûle les pattes; et quand il se lèche les pattes, ce sel attaque son estomac !



Les oiseaux



Eux aussi ont besoin d'eau, même si ce n'est que d'un bol sur une fenêtre !

Donnez-leur des graines de tournesol, des flocons d'avoine, des morceaux de pommes, des noix, et de la graisse (du beurre sur un rebord de fenêtre ou des

boules de graisses en vente dans tous les magasins...), c'est ce qu'il y a de plus nourrissant.

Mais surtout ne leur donnez JAMAIS : de la mie de pain, du riz et tout ce qui risque de gonfler dans leur estomac !

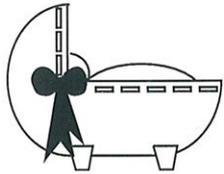


NOUVEL AN

- EXCEPTIONNELLEMENT, rentrez l'animal.
- Chaque année, des chiens et chats effrayés se sauvent, se perdent, meurent..
- Ils sont extrêmement sensibles aux bruits, lumières etc...!

**Pour toute information
contactez la SPA
de Colmar et environs
Tél. 03 89 41 44 20**

Etat Civil



LES NAISSANCES

- 10 avril BAGY Adèle
Fille de BAGY Bernard et KLUR Brigitte
- 16 avril KAYSER Mathieu
Fils de KAYSER Alain et FLUCK Francine
- 1er mai ZIRGEL Margot
Fille de ZIRGEL Rémy et TILG Sabine
- 16 juillet GOURC Simon
Fils de GOURC Christian et BAGY Marie-Paule
- 14 octobre TANTET Jean-Denis
Fils de TANTET Claude et MUSSO Nathalie
- 17 octobre WILLMANN Julia
Fille de WILLMANN Jean-Marc et METTE Valérie
- 7 décembre HEYBERGER Xavier
Fils de HEYBERGER David et de MULLER Danielle
- 8 décembre HUTTER Célia
Fille de HUTTER Loïc et de DEUBEL Catherine

LES MARIAGES

- 30 août:
WIDMER William et DEUBEL Sophie
- 27 septembre :
MEYER Philippe et PIZZAGALLI Florence



LES DECES



- 23 janvier: BREITEL Auguste
- 25 janvier: MURER née HIRSCH Victorine
- 23 février: LE MIRE Noël Mesnil Joseph Marcel
- 27 février: DOLLE Joseph Marcel
- 12 mars: GRESSER Marie Guillaumette
- 6 mars: DANNER née ESCHBACH Eugénie Marie
- 4 avril: JAEGER Jean-Paul
- 6 avril: KIENTZEL René Joseph Jacques
- 9 avril: LEBRAUD née HAUCK Jeanne Emilie
- 9 avril: WANNER née KOPFF-FLICK Marie Louise Simone
- 4 mai: BAEHR née HOLTZ Marie Stéphanie
- 2 juin: SONNTAG René Hippolyte
- 29 juillet : FICHOU François Marie Jean
- 15 août: HAEN née KELLER Marthe Marie Louise
- 24 septembre: BREITEL née SONTAG Eugénie Maria
- 8 octobre: BUREL Yves Jean-Claude
- 14 octobre: RUEFF Charles Lucien
- 26 octobre: HARTER Lucien
- 29 octobre: POLLEUX Alphonse Théophile
- 2 novembre: BLEGER née FREY Marie Thérèse
- 17 novembre: GIBERT née MICHOT Louise Andrée
- 16 décembre: KOEBERLE née SALBER Thérèse

AIMER

AIMER
*C'est être capable de dire :
Viens faire un tour chez moi !*

AIMER
*C'est pouvoir dire à l'autre :
J'ai besoin de toi !*

AIMER
*C'est reconnaître que l'autre
peut avoir raison !*

AIMER
C'est être capable de dire : Je te félicite !

AIMER
C'est être capable de dire : Excuse-moi !

AIMER
*C'est être capable d'ouvrir la bouche
pour ne dire que la vérité.*

AIMER
*C'est être capable de retenir sa langue
afin de ne pas offenser.*

AIMER
*C'est capable d'encaisser des coups
sans vouloir les rendre.*

AIMER
*C'est d'accepter de lutter dans la vie
sans écraser les autres.*

AIMER
C'est accepter d'être dérangé par les autres.

AIMER
*C'est dire à l'autre qu'on l'aime
sans jamais se lasser.*

AIMER
*C'est être capable de dire ensemble :
"Notre Père..."*

Souvenirs du Diaconat, A. NOBEL



LES NOUVEAUX HABITANTS DE SAINT-HIPPOLYTE

MARTINEZ MORENO Natalia
60 route du Vin

SCHULZE Nicolas,
SOULIE Carole et Romane
28 route du Vin

MUNCH Christiane et Sébastien
17 avenue de l'Europe

SEITZ Jacky,
Manuela et leur fille Maréva
1 rue Saint-Fulrade

TANTET Claude et Nathalie et leurs
enfants Amalia et Jean-Denis
3 rue de la Paix

MOUGENOT Isabelle et
CONARD Christophe
28 route du Vin

DE LORENZI Frédéric
28 route du Vin

ZIMMERMANN Yvette
39 route du Vin

GROELL Charles
48 rue du Collège

BARLIER Stéphane et MUNIER Corinne
11 a rue de la Chapelle

COUVAL Pierre
48 rue du Collège

SCHERRER Charles, Corinne et leurs
enfants David et Laetitia
61 route du Vin

MOUGEL Jean-Marie
48 rue du Collège

GOLD Carine et Cindy
4 annexe Gare

SCHNEBELEN Robert
48 rue du Collège

HUTTER Loïc
74 route du Vin

OPPERMANN René et Jeanne
28 route du Vin

Etat Civil

Joyeux anniversaires



80 ans

MULLER Germaine 22.04.

81 ans

ARTH Aloïse 20.06.
BINDER François 11.09.

82 ans

BRUNNEMER Georgette 27.12.
SONNTAG Corinna 09.02.

83 ans

ADOLF Georges 26.05.
MULLER Cécile 21.01.
ZIMMERMANN Eugène 11.07.

84 ans

DEUBEL Emilie 21.10.
KOEBERLE Charlotte 24.05.
LANGOLF Fanny 01.07.
SCHNEBELEN Robert 19.05.

85 ans

BERMANN Henri 24.09.
KELLER Arsène 15.06.
KOEBERLE Ernestine 20.07.
KOLB Rosalie 03.08.
MERILLON Louis 24.07.
MUNSCH Marie 20.08.
RUDOLF Renée 03.04.
ULRICH Joseph 08.07.

86 ans

BERGER Ada 23.07.
BOMMENSATT Marie 06.11.
BRICKERT Antoinette 21.02.
BUSSE Lucie 19.08.
GOLLENTZ Florence 04.01.
GROELL Charles 14.10.
KUHN Joseph Forent 03.11.
POLLEUX Louise 23.12.
WOLFF Marguerite 26.11.

87 ans

CLEMENT James 04.03.
HUEBER Anna 02.07.
KNOBLOCH Joseph 13.07.
SIMLER Joséphine 15.05.

88 ans

AMBIEHL Georges 23.12.
SCHOTTERER Joseph 21.03.
SONNTAG Jeanne 03.08.

89 ans

BRAIG Marie 12.05.
LANGOLF Eugénie 15.06.
SONNTAG Alma 18.04.
REGIOR Fernande 30.09.

90 ans

BIECHER Marguerite 23.03.
CANTONNET Odette 05.02.
JACQUEMIN Alida 17.09.
VOGEL Maria 10.04.

91 ans

MARTINEZ Amélie 22.06.
VOLKRINGER Arsène 14.12.

92 ans

BONNIN Suzanne 25.03.
HAMM Maria 04.04.
JEANPERRIN Emma 11.10.
KOEBERLE Joséphine 02.12.
VIERLING Jean 16.01.
WOLFF Edouard 02.10.

93 ans

RINGEISEN Jeanne 15.09.
ROHMER Jeanne 23.11.
SIRLIN Joseph 01.03.
VOGEL Maria 09.09.

94 ans

BAUMEYER Emilie 15.04.
SIGWALD Anne 12.10.

96 ans

FUCHS Eugénie 20.04.

Guide des démarches administratives

→ Carte nationale d'identité :

se présenter personnellement en mairie avec deux photographies identiques et récentes, un extrait d'acte de naissance, un timbre fiscal de 160 F et l'ancienne carte d'identité. (délai de délivrance : minimum 15 jours).

→ Passeport :

se présenter en mairie avec deux photographies identiques et récentes, un timbre fiscal de 400 F et l'ancien passeport, si renouvellement. (Délai de délivrance : 15 jours maximum).

→ Recensement au Service National :

toujours obligatoire. Présenter le livret de famille.

→ Inscription sur la liste électorale :

un formulaire de demande d'inscription est disponible en mairie. La demande est à faire impérativement entre le 1er septembre et le 31 décembre de chaque année.

→ Mariage civil :

à la mairie du domicile d'au moins un des futurs époux. Il faut fournir, pour chacun, un extrait d'acte de naissance daté de moins de 3 mois, un certificat médical daté de moins de 2 mois, les coordonnées des témoins, une attestation du domicile, éventuellement certificat du notaire si contrat de mariage, toute preuve de non-existence d'une précédente union (jugement de divorce, acte de décès du conjoint...)

→ Certificat de vie commune :

signé en présence du Maire et de deux témoins majeurs, sans lien de parenté avec les intéressés. Les pièces d'identité des concubins et des témoins seront exigées.

→ Décès :

la déclaration doit être faite sous 24 heures en présentant à la mairie le certificat médical constatant le décès, une pièce d'identité du déclarant et le livret de famille du défunt.

→ Reconnaissance d'enfant naturel ;

par le père, la mère ou les deux ensemble, avant ou après la naissance. Fournir la pièce d'identité de chaque parent qui désire reconnaître l'enfant (et le livret de famille si l'enfant est né).

→ Extrait du casier judiciaire national

(extrait n° 3) : la demande est à adresser à *Casier judiciaire National 107 rue du Landreau 44079 NANTES Cedex*, accompagnée d'une fiche individuelle d'état civil.

→ Duplicata du livret de famille :

peut être délivré à la mairie du lieu de mariage sur présentation de toutes pièces d'identité et communication de la date du mariage.

→ Attestation d'autorisation de sortie du territoire français pour mineur :

est délivré par la mairie du domicile pour tout enfant quittant le territoire français sans ses parents ou son représentant légal.

→ Légalisation de signature :

le document sera signé par l'intéressé(e) en présence du Maire qui attestera, par sa signature à lui, de l'exactitude de l'identité de la personne signataire du document.

→ Copie conforme :

présenter l'original et la copie du document à la mairie du domicile.

→ Certificat civil d'hérédité :

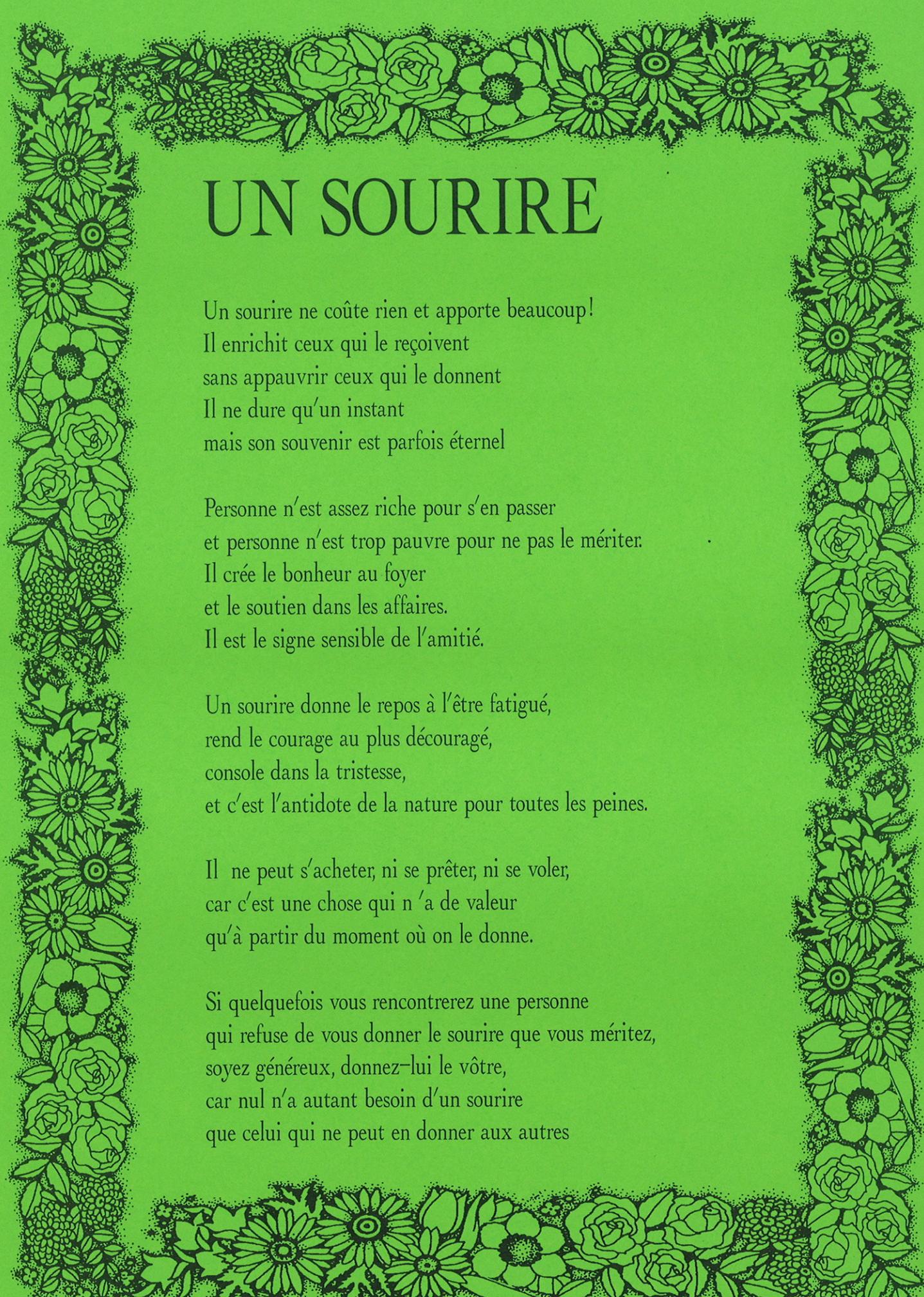
pour les sommes inférieures à 35000 F, se présenter avec le livret de famille du défunt à la mairie du domicile. S'il s'agit de sommes supérieures à ce montant, s'adresser obligatoirement à un notaire.

→ Autres services disponibles à la mairie :

- ☼ fiches individuelles ou familiales d'état civil.

Uniquement si l'événement a eu lieu à St Hippolyte :

- ☼ extrait d'acte de naissance
- ☼ extrait d'acte de mariage
- ☼ extrait d'acte de décès



UN SOURIRE

Un sourire ne coûte rien et apporte beaucoup!
Il enrichit ceux qui le reçoivent
sans appauvrir ceux qui le donnent
Il ne dure qu'un instant
mais son souvenir est parfois éternel

Personne n'est assez riche pour s'en passer
et personne n'est trop pauvre pour ne pas le mériter.
Il crée le bonheur au foyer
et le soutien dans les affaires.
Il est le signe sensible de l'amitié.

Un sourire donne le repos à l'être fatigué,
rend le courage au plus découragé,
console dans la tristesse,
et c'est l'antidote de la nature pour toutes les peines.

Il ne peut s'acheter, ni se prêter, ni se voler,
car c'est une chose qui n'a de valeur
qu'à partir du moment où on le donne.

Si quelquefois vous rencontrerez une personne
qui refuse de vous donner le sourire que vous méritez,
soyez généreux, donnez-lui le vôtre,
car nul n'a autant besoin d'un sourire
que celui qui ne peut en donner aux autres